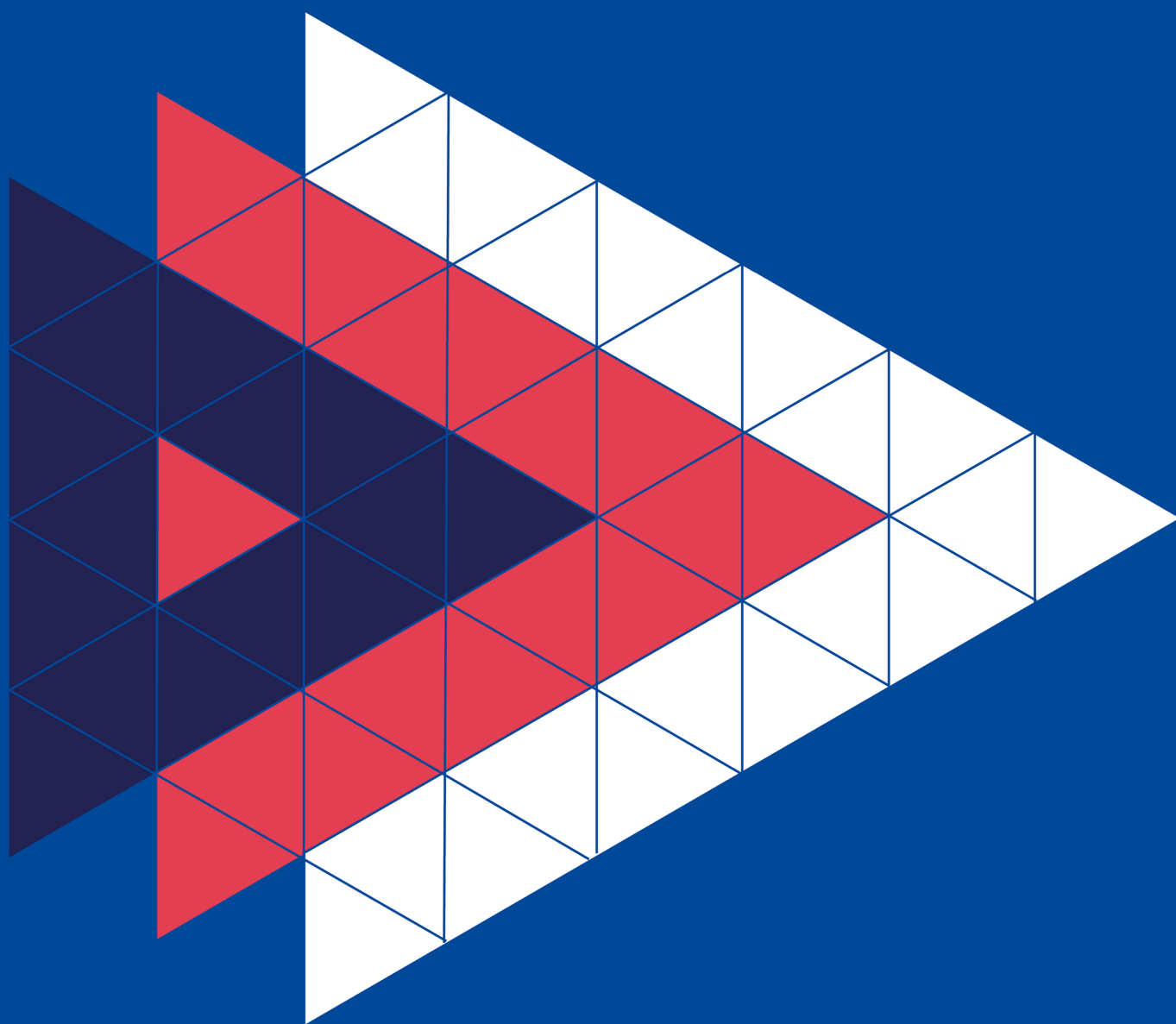




Organisation
internationale
du Travail

► Enquêtes indépendantes sur le travail des enfants

Manuel de l'enquêteur



► **Enquêtes indépendantes sur le travail des enfants**

Manuel de l'enquêteur

© Organisation internationale du Travail 2024
Première édition 2024



Attribution 4.0 International (CC BY 4.0)

Cet ouvrage est soumis à une licence Creative Commons Attribution 4.0 International. Les conditions applicables à cette licence sont présentées à l'adresse suivante: <https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/deed.fr>. L'utilisateur est autorisé à réutiliser et à partager (copier et redistribuer) l'ouvrage original ou à l'adapter (le remanier, le transformer ou s'en servir pour créer un nouveau produit) conformément aux termes de ladite licence. L'utilisateur doit clairement indiquer que l'OIT est la source de l'ouvrage et faire état de toute modification apportée au contenu original. L'utilisation de l'emblème, du nom et du logo de l'OIT n'est pas autorisée dans le cadre de traductions, d'adaptations ou d'autres œuvres dérivées.

Citation – L'utilisateur doit faire état de toute modification apportée à cet ouvrage. L'ouvrage doit être cité comme suit: *OIT, Enquêtes indépendantes sur le travail des enfants – Manuel de l'enquêteur, Genève: Bureau international du Travail, 2024. © OIT.*

Traductions – Si cet ouvrage fait l'objet d'une traduction, celle-ci doit comporter, outre la mention de la source de l'ouvrage original, la clause de non-responsabilité suivante: *Ceci est une traduction d'un ouvrage de l'Organisation internationale du Travail (OIT) protégé par le droit d'auteur. Cette traduction n'a pas été élaborée, révisée ou approuvée par l'OIT et ne doit pas être considérée comme une traduction officielle de cette dernière. L'OIT décline toute responsabilité quant au contenu ou à l'exactitude de cette traduction, qui n'engage que la responsabilité de son ou ses auteurs.*

Adaptations – Si cet ouvrage fait l'objet d'une adaptation, celle-ci doit comporter, outre la mention de la source de l'ouvrage original, la clause de non-responsabilité suivante: *Ceci est une adaptation d'un ouvrage de l'Organisation internationale du Travail (OIT) protégé par le droit d'auteur. Cette adaptation n'a pas été élaborée, révisée ou approuvée par l'OIT et ne doit pas être considérée comme une adaptation officielle de cette dernière. L'OIT décline toute responsabilité quant au contenu ou à l'exactitude de cette adaptation, qui n'engage que la responsabilité de son ou ses auteurs.*

Œuvres de tiers – La licence Creative Commons ne s'applique pas aux œuvres incluses dans cette publication qui ne relèvent pas du droit d'auteur de l'OIT. Lorsqu'une œuvre est attribuée à un tiers, l'utilisateur de l'œuvre est seul responsable d'obtenir les autorisations nécessaires auprès du détenteur des droits et sera tenu pour seul responsable en cas de violation alléguée.

Tout différend auquel la présente licence pourra donner lieu et qui ne pourra pas être résolu à l'amiable sera soumis à l'arbitrage conformément au Règlement d'arbitrage de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI). Les parties seront liées par toute sentence arbitrale rendue en tant que règlement définitif du différend.

Toute question concernant les droits et licences doit être envoyée à l'unité des Publications de l'OIT (Droits et licences) à l'adresse rights@ilo.org. Des informations concernant les publications et les produits numériques de l'OIT peuvent être consultées à cette adresse: www.ilo.org/publns.

ISBN: 978-92-2-037923-3 (web PDF)

Également disponible en anglais: *Child labour stand-alone surveys – Interviewer manual*, ISBN 978-92-2-036765-0 (web PDF); en espagnol: *Encuestas independientes sobre trabajo infantil – Manual del entrevistador*, ISBN: 978-92-2-037921-9 (Web PDF).

Les désignations utilisées dans les publications et bases de données de l'OIT, qui sont conformes à la pratique de l'Organisation des Nations Unies, et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'OIT aucune prise de position quant au statut juridique de tout pays, zone ou territoire, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières ou limites.

Les opinions et vues exprimées dans la présente publication sont propres à son ou ses auteurs et ne reflètent pas nécessairement les opinions, les vues ou la politique de l'OIT.

La mention ou la non-mention de telle ou telle entreprise ou de tel ou tel produit ou procédé commercial n'implique de la part de l'OIT aucune appréciation favorable ou défavorable.

► Remerciements

La présente publication a été préparée par l'Unité de recherche et d'évaluation du service FUNDAMENTALS, sous la coordination de Federico Blanco Allais. L'équipe principale comprend notamment Gabriella Breglia, Francesca Francavilla, Lorenzo Guarcello, Michaëlle De Cock and Scott Lyon.

L'équipe aimerait remercier Diane Steele (consultante indépendante) pour sa précieuse contribution à la finalisation du modèle de questionnaire et à la rédaction du manuel de l'enquêteur et des directives pour l'adaptation nationale. L'équipe est également reconnaissante au Département de la statistique du BIT, en particulier à Elisa Benes pour sa participation à diverses discussions et pour ses commentaires éclairant sur le processus d'élaboration du questionnaire et de sa documentation. L'équipe remercie également Nicola Pocock (fondation Lumos), Nambusi Kyegombe et Cathy Zimmerman (École d'hygiène et de médecine tropicale de Londres) pour leur contribution au module sur les travaux dangereux. Enfin, l'équipe remercie aussi les membres du Conseil consultatif international du projet MAP16 pour leurs observations et suggestions détaillées.

La présente publication de l'OIT a été financée par le Département du Travail des États-Unis d'Amérique (USDOL) dans le cadre de l'accord de coopération no IL-32462-18-75-K du projet «De la recherche à l'action: utiliser les connaissances pour accélérer les progrès dans l'élimination du travail des enfants et du travail forcé» (projet RTA) (GLO/18/20/USA) et de l'accord de coopération no IL-30147-16-75-K-11 du projet «Mesurer, sensibiliser et accroître l'engagement politique afin d'accélérer l'action contre le travail des enfants et le travail forcé» (projet MAP16) (GLO/18/29/USA). Cent pour cent des coûts du projet RTA (3,360,000 de dollars des États-Unis) et du projet MAP16 (22,400,000 dollars des États-Unis) sont financés par des fonds fédéraux.

Les opinions qui y sont exprimées ne reflètent pas nécessairement les points de vue ni les politiques du Département du travail des États-Unis. Le fait que des marques commerciales, des produits commerciaux ou des organismes y soient mentionnés ne signifie pas non plus qu'ils sont cautionnés par le Gouvernement des États-Unis d'Amérique.

► Table des matières

Remerciements	iii
► Introduction	1
► Description des caractéristiques de l'enquête	2
Concepts et définitions	2
Personnes interrogées	2
Périodes de référence	2
► Personnel de terrain	3
Fonctions du chef d'équipe	3
Fonctions de l'enquêteur	3
► Comment administrer le questionnaire	5
Présentation de l'enquête	5
Module «Liste des membres du ménage et données démographiques»	6
Module «Éducation»	8
Module «Formes de travail»	11
Module «Logement»	23
► Fin de l'entretien	34

► Introduction

Le présent manuel est conçu pour permettre aux enquêteurs et aux chefs d'équipe de recueillir dans les meilleures conditions les données requises pour le modèle de questionnaire pour les enquêtes indépendantes sur les activités des enfants. Le contenu de ce modèle est aligné sur celui des modèles de questionnaire d'enquête sur la main-d'œuvre les plus récents de l'OIT préparés par le Département de la statistique de l'OIT et sur les normes internationales adoptées par la Conférence internationale des statisticiens du travail (CIST) et d'autres normes et recommandations statistiques approuvées au niveau international disponibles à ce stade.

Les principaux objectifs du modèle de questionnaire pour les enquêtes indépendantes sur les activités des enfants sont les suivants:

- évaluer la présence du travail des enfants dans le pays;
- assurer la mise à jour des indicateurs sociaux utilisés dans l'élaboration des politiques du secteur public destinées à améliorer la situation des enfants;

La réussite d'une enquête dépend essentiellement de la qualité des données recueillies sur le terrain. La collecte de données doit donc être effectuée avec la plus grande rigueur. Les enquêteurs, les chefs d'équipe et les personnes chargées de la saisie des données doivent comprendre parfaitement toutes les questions contenues dans l'enquête.

Le questionnaire s'adresse à tous les ménages de la zone d'échantillonnage. Les données sont tirées des réponses fournies par le/la chef(fe) de ménage et/ou d'autres membres du ménage.

Le présent document est conçu comme un mode d'emploi destiné à faciliter et harmoniser la façon dont le questionnaire est rempli. Les enquêteurs doivent avoir une bonne connaissance des concepts et définitions utilisés dans les questionnaires. Certains concepts sont relativement simples à comprendre tandis que d'autres sont plus complexes. Toutefois, dans toutes les situations, les responsables de l'enquête doivent se fier au contenu du manuel plutôt qu'à leur expérience personnelle.

Le présent manuel se compose des sections suivantes: la section 2 contient une description des caractéristiques de l'enquête, du questionnaire auprès des ménages, et des concepts et définitions utilisés; la section 3 présente les fonctions assignées au personnel de terrain, soit les chefs d'équipe et les enquêteurs; et la section 4 donne des instructions détaillées sur la façon de remplir le questionnaire.

► Description des caractéristiques de l'enquête

Le questionnaire qui est le sujet du présent manuel comporte quatre modules.

- Le module «Liste des membres du ménage et données démographiques» vise à recueillir les caractéristiques sociodémographiques des membres du ménage (sexe, âge, relation avec le/la chef(fe) de ménage, relations familiales, invalidités, migration);
- Le module «Éducation» porte sur les études effectuées par tous les membres du ménage;
- Le module «Formes de travail» vise à recueillir des informations sur les formes de travail exécutées par les enfants âgés de 5 à 17 ans et à vérifier si les enfants sont exposés à des situations dangereuses;
- Le module «Logement» vise à recueillir des informations sur le logement qu'occupe le ménage – superficie du logement, présence de services publics, source d'eau potable, biens du ménage, possession de bétail, recours au crédit, sources de revenu, et chocs subis par le ménage.

Concepts et définitions

Logement – Un logement s'entend d'un type de construction (bâtiment en maçonnerie, cabane, hutte de terre, tente, etc.) servant d'habitation. Un logement est l'unité d'habitation occupée par un seul ménage.

Ménage ordinaire – Un ménage ordinaire s'entend d'un groupe de personnes, apparentées ou non, vivant habituellement dans le même logement, mettant leurs ressources en commun, partageant leurs repas et reconnaissant l'autorité de la même personne connue comme étant le/la chef(fe) de ménage. Un ménage ordinaire peut se composer d'un seul individu (par exemple, un étudiant louant sa propre chambre), ou de plusieurs personnes. Dans ce dernier cas, le ménage se compose généralement du mari et de son/ses épouse(s) et de leur(s) enfant(s), avec ou sans autres personnes à charge (parents, amis, domestiques, visiteurs, etc.). Un ménage ordinaire peut également se composer de personnes cohabitant sans avoir de liens de parenté (par exemple, deux amies célibataires louant un logement indépendant).

Membre du ménage – Un membre du ménage est une personne résidant habituellement avec le ménage. Une personne est un résident habituel du ménage à deux conditions: a) elle réside avec le ménage depuis au moins six mois; b) elle réside avec le ménage depuis moins de six mois, mais a l'intention de rester pendant encore six mois au moins.

Personnes interrogées

Chacun doit répondre personnellement, à l'exception des enfants âgés de 5 à 11 ans, des membres du ménage qui sont incapables de répondre en leur nom pour cause de maladie, de handicap ou de l'âge, et des membres qui ne sont pas disponibles au moment de l'entretien. Pour ces cas d'exception, demandez à un adulte faisant partie du ménage qui connaît la personne de répondre à sa place. Pour les enfants âgés de 5 à 11 ans, l'enquêteur devrait tout mettre en œuvre pour que la personne interrogée soit l'un des parents ou le tuteur. En l'absence d'un membre du ménage au moment de l'entretien, essayez d'obtenir un rendez-vous pour vous entretenir ultérieurement avec cette personne avant de recourir à un membre qui répondra à sa place.

Périodes de référence

Semaine de référence – Désigne la semaine civile précédant la date de l'entretien, du [JOUR DE DÉBUT] au [JOUR DE FIN]. Le jour de début et le jour de fin de la semaine doivent être définis en fonction des usages nationaux (par exemple, du lundi au dimanche, du dimanche au samedi).

Quatre dernières semaines – S'entend des quatre semaines civiles précédant la date de l'entretien.

► Personnel de terrain

Une équipe de terrain se compose du chef d'équipe, de trois enquêteurs, d'une personne chargée de la saisie des données et d'un chauffeur. L'équipe est placée sous la responsabilité du chef d'équipe.

Fonctions du chef d'équipe

Le chef d'équipe est responsable de la coordination de tous les travaux de l'équipe. Il ou elle supervise les activités des membres de son équipe et s'assure que les enquêteurs et la personne chargée de la saisie des données se conforment aux règles qui leur ont été communiquées lors de leur formation.

À l'arrivée de l'équipe dans un village/district, le chef d'équipe est chargé d'établir le contact avec les autorités administratives et coutumières. Il lui incombe en particulier de les informer des objectifs de l'enquête et de son déroulement, ainsi que de la durée de la visite.

En outre, le chef d'équipe et tous les membres de son équipe doivent identifier les ménages à interroger. La liste des ménages à interroger est remise aux équipes avant leur départ pour les visites sur le terrain.

Le chef d'équipe répartit ensuite les ménages à interroger entre les trois enquêteurs. Lorsque l'un des ménages identifiés est absent pour un certain temps ou refuse catégoriquement de participer à l'enquête, l'équipe doit le remplacer après consultation avec l'équipe technique.

L'une des fonctions les plus importantes du chef d'équipe est de participer à certains des entretiens menés par l'enquêteur, en particulier pendant la période initiale. Le chef d'équipe doit observer de très près le déroulement des entretiens et formuler ses observations à l'intention de l'enquêteur (en l'absence du ménage) si cela s'avère nécessaire pour l'aider à améliorer ses méthodes. Le cas échéant, le chef d'équipe peut éclaircir certains concepts mal compris.

Une autre fonction importante du chef d'équipe consiste à vérifier régulièrement les questionnaires une fois remplis. Cette fonction est exercée pendant le déroulement des entretiens. Après vérification, le chef d'équipe transmet le questionnaire à la personne chargée de la saisie des données.

Outre ces fonctions techniques, le chef d'équipe est responsable de la coordination des questions relatives à l'enquête. Plus précisément, il ou elle organise des réunions régulières avec son équipe afin de clarifier toute question technique notée pendant le déroulement des entretiens et la vérification des questionnaires. Le chef d'équipe est responsable de la gestion des ressources mises à la disposition de l'équipe.

Fonctions de l'enquêteur

La principale fonction de l'enquêteur est de remplir le questionnaire au nom des ménages qui lui sont assignés. Pour remplir le questionnaire, l'enquêteur doit consulter constamment le présent manuel et se conformer aux instructions qui lui ont été données lors de sa formation.

Afin de s'assurer que les informations recueillies sont de la qualité requise, l'enquêteur doit faire preuve de politesse, de courtoisie, de patience et d'esprit logique. Au début de l'entretien, l'enquêteur doit se présenter au ménage et expliquer les objectifs de l'enquête. Il importe de rassurer la/les personne(s) interrogée(s) quant à la confidentialité des informations recueillies, en soulignant le fait qu'elles seront utilisées uniquement à des fins statistiques. Plus précisément, l'enquêteur ne doit jamais faire allusion à des questionnaires précédemment remplis ni montrer de questionnaires remplis à d'autres enquêteurs, au chef d'équipe ou au superviseur en présence d'une personne interrogée ou de toute autre personne.

L'enquêteur doit créer un climat de confiance dès le premier contact. La première impression que la personne interrogée a de l'enquêteur peut influencer sur sa volonté de coopérer. L'enquêteur doit s'habiller correctement et adopter une attitude amicale en se présentant. Il ou elle doit montrer sa carte professionnelle attestant de son emploi au Bureau national de statistique. L'enquêteur doit également éviter le sujet des partis et des questions politiques.

La bonne conduite d'un entretien est un art qui ne doit pas être abordé comme s'il s'agissait d'une simple procédure technique. Chaque entretien doit être considéré comme une nouvelle source d'information, comme une expérience aussi intéressante et plaisante que possible. L'entretien ne doit pas être perçu comme un interrogatoire, mais plutôt comme une conversation entre l'enquêteur et la personne interrogée. L'enquêteur doit faire preuve du tact nécessaire pour

revenir au besoin sur une question afin d'obtenir une réponse plus précise. Dans certains cas, il faut parfois expliquer une question à la personne interrogée, en prenant soin de ne jamais s'écarter des concepts et définitions en cause et de toujours se conformer aux instructions contenues dans le présent manuel.

Confidentialité – La présence pendant l'entretien d'une personne qui n'est pas un membre du ménage pourrait empêcher la personne interrogée de donner des réponses franches et honnêtes aux questions posées. Il est donc essentiel que l'entretien se déroule strictement en privé et que la personne interrogée réponde elle-même à toutes les questions.

Neutralité – La plupart des personnes interrogées sont polies et ont tendance à donner les réponses que l'enquêteur souhaiterait entendre, selon elles. Il est donc important de rester neutre pendant le déroulement de l'entretien. L'enquêteur ne doit jamais, soit par une expression du visage ou par le ton de sa voix, donner à la personne interrogée l'impression qu'elle a donné la «bonne» ou la «mauvaise» réponse à une question. L'enquêteur ne doit jamais donner l'impression d'approuver ou de désapprouver la réponse donnée à une question. Lorsque la personne interrogée s'écarte du sujet, l'enquêteur doit s'abstenir de l'aider en disant par exemple «Je pense que vous voulez dire... c'est bien ça?». Dans la plupart des cas, la personne interrogée approuvera l'interprétation que l'enquêteur a donnée de sa réponse, même si elle est fautive. L'enquêteur doit plutôt répéter la question, en y ajoutant des explications et peut-être aussi en élargissant l'éventail des options possibles, lorsqu'un choix d'options est proposé pour la réponse.

Tact – Il arrive que la personne interrogée se contente de répondre «Je ne sais pas», réponde à côté de la question, se sente mal à l'aise ou indifférente, contredise une déclaration précédente ou refuse de répondre à la question. En pareil cas, l'enquêteur devrait essayer de reporter son attention sur la conversation et regagner sa confiance avant de passer à la question suivante. On peut discuter quelques minutes de sujets qui ne sont pas abordés dans le cadre de l'enquête (par exemple, le temps qu'il fait, la ville ou le village (de l'enquêteur), les activités quotidiennes (de l'enquêteur), etc.). Lorsque la personne interrogée donne une réponse incohérente, l'enquêteur ne doit pas l'interrompre brutalement ou de manière impolie. Il ou elle doit l'écouter poliment et poursuivre l'entretien de façon intelligente, en revenant à la question ayant donné lieu à une réponse incohérente par rapport à la question actuelle. La personne interrogée ne doit en aucun cas être mise dans l'embarras.

Valeurs – L'enquêteur ne doit pas aborder l'entretien avec des idées préconçues quant aux facultés ou aux compétences de la personne interrogée. Ne jamais oublier qu'un désaccord entre l'enquêteur et la personne interrogée peut influencer sur le déroulement de l'entretien: si la personne interrogée a l'impression que l'enquêteur n'est pas d'accord avec elle, elle perdra confiance. L'enquêteur doit donc toujours se comporter et s'exprimer de manière à mettre la personne interrogée à l'aise.

Timing – L'entretien ne doit pas être bâclé: il doit, au contraire, se dérouler comme une conversation normale. Il convient de poser les questions lentement pour laisser à la personne interrogée le temps de bien comprendre ce qu'on lui demande. Une fois la question posée, l'enquêteur doit attendre et laisser à la personne interrogée le temps de réfléchir. Si la personne interrogée se sent bousculée, ou si on ne lui laisse pas le temps de formuler son opinion, elle peut se contenter de répondre: «Je ne sais pas» ou donner une réponse inexacte. Si l'enquêteur juge que la personne interrogée répond sans prendre le temps de réfléchir simplement pour expédier l'entretien, il ou elle peut dire: «Prenez votre temps; votre réponse est très importante pour nous, alors prenez tout votre temps pour réfléchir à votre réponse».

► Comment administrer le questionnaire

Le questionnaire d'enquête auprès des ménages est conçu pour être administré le plus simplement possible. Toutefois, malgré tous les efforts, il présente des complications. Il est important que l'enquêteur se familiarise avec le contenu du questionnaire pour être en mesure de recueillir les informations requises avec toute la rigueur voulue. Pour y parvenir, il ou elle doit, en particulier, examiner la façon dont le questionnaire est conçu et tenter d'imaginer comment la personne interrogée type répondrait aux questions. Cependant, puisque chaque personne est différente, et compte tenu du nombre de contradictions possibles présentes dans tout questionnaire une fois rempli, l'enquêteur ne devrait jamais s'attendre à ce que deux individus donnent des informations identiques.

Il arrive que la personne interrogée ne réponde pas à une question particulière, soit parce qu'elle ne connaît pas la réponse, soit parce qu'elle refuse de répondre à la question. Si, après avoir posé la même question plusieurs fois, vous n'obtenez toujours pas de réponse, vous pouvez recourir aux choix de réponse «Ne sait pas» ou «Ne répond pas». Ces codes ne devraient être utilisés que très rarement. Si il ou elle a le sentiment qu'un enquêteur utilise trop souvent ou arbitrairement ces codes, le superviseur l'en avertira, cet usage excessif pouvant révéler que l'enquêteur ne fait pas assez d'efforts pour recueillir les informations requises auprès des personnes interrogées. La prudence est donc de rigueur: n'utilisez ces codes qu'en cas de nécessité absolue.

Présentation de l'enquête

À son arrivée au logement du ménage, l'enquêteur se présentera et demandera à parler au/à la chef(fe) de ménage ou, en son absence, à un adulte qui connaît tous les occupants du logement.

Donnez ensuite des explications à propos de l'enquête et de la façon dont le ménage a été sélectionné pour en faire partie. Répondez en détail à toutes les questions que la personne interrogée pourrait avoir et exposez la raison-d'être et le but de l'enquête.

Demandez s'il y a des enfants âgés de 5 à 17 ans parmi les résidents du ménage. S'il n'y a aucun enfant, remerciez le ménage de sa coopération et rendez-vous auprès du ménage suivant qui vous a été assigné.

Le questionnaire est administré en suivant l'ordre dans lequel les questions se présentent. Commencez par poser au/à la chef(fe) de ménage (ou à son représentant) les questions du module «Liste des membres du ménage et données démographiques». Après avoir consigné toutes les informations requises pour chacun des résidents du ménage, demandez à parler à chaque personne inscrite sur la liste comme membre du ménage.

Posez à chaque personne les questions du module «Éducation». À la fin du module «Éducation», si la personne interrogée a 18 ans ou plus, remerciez-la d'avoir collaboré à l'enquête et passez à la personne suivante. Pour chaque enfant âgé de 5 ans à 17 ans, posez les questions du module «Éducation», puis passez à celles du module «Formes de travail». Ne remplissez pas le module «Éducation» pour chacun avant de passer au module «Formes de travail» et de le remplir pour chacun, et ainsi de suite. Pour chaque enfant, passez en revue toutes les questions de tous les modules d'un coup, avant de passer à l'enfant suivant. Ainsi, après avoir rempli le module «Formes de travail», l'enfant pourra retourner à ses activités.

Après avoir terminé les entretiens avec tous les enfants, demandez à parler à nouveau au/à la chef(fe) de ménage pour administrer le module «Logement».

Après avoir terminé les entretiens avec tous les membres du ménage, remerciez les membres du ménage de leur coopération et passer au ménage suivant qui vous a été assigné.

Module «Liste des membres du ménage et données démographiques»

Ce module concerne tous les membres du ménage et vise à déterminer les caractéristiques individuelles des membres du ménage – sexe, statut résidentiel, lien de parenté avec le/la chef(fe) de ménage, âge, situation matrimoniale, etc.

La personne interrogée pour cette section est le/la chef(fe) de ménage. En l'absence du/de la chef(fe) de ménage, la personne interrogée peut être un autre résident du ménage âgé d'au moins 15 ans, et en mesure de fournir les informations requises.

Avant toute autre chose, une liste des membres du ménage doit être établie. Cette liste doit mentionner toutes les personnes résidant présentement dans le ménage, c'est-à-dire celles qui ont passé les nuits dans le logement au cours des douze derniers mois. Il est préférable de commencer par le/la chef(fe) de ménage, et de poursuivre par tous les enfants du/de la chef(fe) de ménage dont les mères ou pères ne résident pas dans le logement. Dans le cas d'un chef de ménage, la personne suivante à interroger devrait être la première épouse, puis tous ses enfants, du plus jeune au plus âgé. Lorsque le chef de ménage a plus d'une épouse résidant dans le logement, toutes les épouses seront interrogées, de la plus âgée à la plus jeune. Le groupe suivant des personnes à interroger sont les frères et sœurs du chef de ménage, les parents (père et mère) du chef de ménage, d'autres parents (belle famille, cousins, etc.), les personnes n'ayant aucun lien de parenté avec la famille arrivant en dernier. Pour une cheffe de ménage, l'exercice est facile à adapter.

DEM_01 Numéro d'identité personnel de chaque membre du ménage. Pour chaque ménage, chaque membre recevra un numéro d'identité de 1 à N (N correspondant au nombre total de membres du ménage). Par exemple, si cinq personnes résident dans le logement, les numéros d'identité iront de 1 à 5. Les numéros d'identité sont assignés automatiquement – l'enquêteur n'a pas à assigner les numéros. Il importe de noter que le même numéro d'identité est utilisé pour chaque personne interrogée pour tous les modules.

DEM_02 Noms des membres du ménage. Dressez la liste des noms de tous les membres du ménage. Les membres du ménage s'entendent de toutes les personnes qui vivent dans le logement, mettent leurs ressources en commun et prennent au moins un repas par jour ensemble. Il n'est pas nécessaire que les membres du ménage aient un lien de parenté. Un ménage peut se composer d'un seul individu (par exemple, un étudiant louant sa propre chambre), ou de plusieurs personnes. Dans ce dernier cas, le ménage se compose généralement du mari et de son/ses épouse(s) et de leur(s) enfant(s), avec ou sans autres personnes à charge (parents, amis, domestiques, visiteurs, etc.). Un ménage peut également se composer de personnes cohabitant sans avoir de liens de parenté (par exemple, deux amies célibataires louant un logement indépendant).

DEM_03 Numéro d'identité de la personne interrogée. Consignez le numéro d'identité de la personne qui fournit les informations pour ce module.

DEM_04 Quelle est la nature de (votre relation/de la relation de NOM) avec le/la chef(fe) de ménage? Consignez la nature de la relation entre la personne interrogée ou concernée et le/la chef(fe) de ménage en cochant la bonne case. Il peut s'agir d'un lien de parenté (père, mère, frère ou sœur, etc.) ou d'une relation de cohabitation, sans de liens de parenté. Note: si la personne interrogée n'est pas le/la chef(fe) de ménage, assurez-vous de consigner la nature de la relation de la personne concernée avec le/la chef(fe) de ménage, et non avec la personne interrogée.

DEM_05 (Vous êtes) (NOM est) un homme ou une femme? Demandez à la personne interrogée d'indiquer quel est le sexe de chaque membre du ménage. Évitez de déduire le sexe d'une personne d'après son nom.

DEM_06. Quelle est (votre date de naissance) (la date de naissance de NOM)? Demandez la date de naissance de tous les occupants du logement. Pour indiquer l'année, consignez les quatre chiffres, par exemple: 2005. Si la personne interrogée ne connaît pas le jour, le mois ou l'année, inscrivez: 97, 97 ou 9997 respectivement.

DEM_07 Est-ce que (vous avez) (NOM a) un acte de naissance ou un document d'identité officiel? Demandez, pour chaque occupant du logement, si la personne a un acte de naissance ou un document d'identité officiel sur lequel figure sa date de naissance.

DEM_08 Demandez à voir l'acte de naissance ou le document d'identité. Indiquez si vous avez vu le document en cochant la bonne case. Vérifiez si la date de naissance figurant sur le document correspond à celle que la personne interrogée a indiquée.

DEM_09 Quel est (votre âge) (l'âge de NOM)? Consignez l'âge en années révolues. Si, par exemple, la personne interrogée aura douze ans le mois prochain, son âge en années révolues est onze ans parce qu'elle n'a pas terminé sa

onzième année. Si, par exemple, la personne interrogée a eu 30 ans il y a deux mois, son âge en années révolues est 30 ans. L'âge sera utilisé pour déterminer les personnes qui répondront aux modules suivants du questionnaire.

DEM_10 Quelle est (votre situation matrimoniale) (la situation matrimoniale de NOM)? L'enquêteur doit demander quelle est la situation matrimoniale de chaque membre du ménage qui a douze ans ou plus au moment de l'enquête. Les réponses possibles sont les suivantes:

- Marié(e) (régime de la monogamie) signifié marié(e) à une seule personne. Il est important de prêter une attention particulière dans le cas d'une femme mariée en régime de la polygamie: elle peut répondre que son mariage est monogame parce qu'elle n'a qu'un seul époux. En revanche, son époux ayant plus d'une épouse, toutes ses épouses sont mariées en régime de la polygamie.
- Marié(e) (régime de la polygamie) signifié marié(e) à plus d'une personne. Dans certains pays, le régime de la polygamie est légal. Toutes les personnes liées par un mariage polygame sont identifiées comme telles. Ce code n'est utilisé que si le mariage polygame est légal dans le pays.
- Union non officielle – celle de deux personnes vivant sous le même toit comme un couple marié, mais sans avoir légalisé leur union par une cérémonie civile ou religieuse.
- Séparé(e) – la personne est mariée légalement, mais ne vit pas sous le même toit que son/sa conjoint(e). Il est possible qu'une personne séparée vive dans le même logement que son/sa conjoint(e).
- Divorcé(e) – la personne a franchi toutes les étapes de la procédure de divorce pour dissoudre le mariage.
- Veuf, veuve – le/la conjoint(e) de la personne est décédé(e). Dans un mariage polygame, cela peut se produire lorsque l'époux est décédé et que toutes ses épouses sont encore en vie.
- Célibataire, jamais marié(e) – la personne n'a jamais légalisé une union par une cérémonie civile ou religieuse et ne vit pas en concubinage.

DEM_11 Est-ce que (votre conjoint(e)) (le/la conjoint(e) de NOM) vit dans ce ménage? Demandez si le/la conjoint(e) de la personne interrogée ou concernée vit dans le même logement. Dans l'affirmative, identifiez le conjoint en DEM_12.

DEM_12 Qui est (votre conjoint(e)) (le/la conjoint(e) de NOM)? Si le/la conjoint(e) vit dans le même logement, demandez qui est cette personne et consignez le numéro d'identité du mari/de l'épouse/du ou de la partenaire. Si la personne est polygame, consignez le numéro d'identité de l'épouse principale.

DEM_13 Est-ce que (votre père naturel) (le père naturel de NOM) vit dans le ménage? L'enquêteur doit demander si le père naturel/biologique de la personne interrogée ou concernée réside dans le ménage. Un père adoptif ne peut être considéré comme un père naturel/biologique.

DEM_14 Qui est (votre père naturel) (le père naturel de NOM)? Si le père naturel de la personne interrogée ou concernée réside dans le ménage (DEM_13=01), demandez qui est cette personne et consignez le numéro d'identité du père naturel.

DEM_15 Est-ce que (votre mère naturelle) (la mère naturelle de NOM) vit dans le ménage? L'enquêteur doit demander si la mère naturelle/biologique de la personne interrogée ou concernée réside dans le ménage. Une mère adoptive ne peut être considérée comme une mère naturelle/biologique.

DEM_16 Qui est (votre mère naturelle) (la mère naturelle de NOM)? Si la mère naturelle de la personne interrogée ou concernée réside dans le ménage (DEM_15=01), demandez qui est cette personne et consignez le numéro d'identité de la mère naturelle.

DEM_17 Quelle est (votre origine ethnique) (l'origine ethnique de NOM)? Demandez des informations sur l'origine ethnique de la personne interrogée ou concernée et cochez la bonne case. Si l'origine ethnique indiquée ne figure pas dans la liste, cochez Autre, veuillez préciser et consignez l'origine ethnique indiquée.

DEM_18 (Vous avez vécu) (NOM a vécu) pendant combien de mois au cours des douze derniers mois (depuis MOIS/ANNÉE) dans ce ménage? Cette question permet d'identifier les nouveaux membres du ménage ou les personnes qui ont migré ou sont revenues. Les douze derniers mois couvre la période des douze mois qui viennent de s'écouler. Par exemple, si l'entretien a eu lieu en avril 2021, les douze derniers mois vont d'avril 2020 à mars 2021. Il ne s'agit pas de la dernière année civile.

DEM_19 Quelle est la raison principale qui (vous a incité) (a incité NOM) à vivre dans ce ménage? Dans le cas des personnes qui vivent dans le ménage depuis moins de douze mois, demandez à quelle occasion elles sont venues vivre dans ce ménage. Il peut s'agir d'une naissance, ou d'un mariage, d'un conflit ayant entraîné une séparation, etc.

DEM_20 à DEM_25. La série de questions suivante traite des difficultés éventuelles rencontrées dans les activités quotidiennes. Ces questions ne s'adressent qu'aux membres du ménage qui sont âgés de 5 ans ou plus. Les questions visent à recueillir des informations, non pas sur des incapacités spécifiques, mais sur les difficultés éventuelles rencontrées pour certaines activités. Les réponses possibles sont:

- NON, AUCUNE DIFFICULTÉ
- UNE CERTAINE DIFFICULTÉ
- OUI, BEAUCOUP DE DIFFICULTÉ
- TOUT À FAIT INCAPABLE
- NE SAIT PAS
- NE RÉPOND PAS

La réponse reflète l'opinion de la personne interrogée. Lisez les réponses possibles pour chaque difficulté et cochez la case correspondant à la réponse de la personne interrogée.

DEM_26 À (votre/sa) naissance, est-ce que (vous viviez/NOM vivait) dans (LIEU DE RÉSIDENCE ACTUEL)? Cette question permet de déterminer si la personne interrogée ou concernée est née ailleurs que dans le lieu de résidence actuel.

DEM_27 Est-ce que (vous avez/NOM a) déjà vécu ailleurs – dans un autre village, une autre ville ou à l'étranger pendant trois mois d'affilée ou davantage? Cette question permet de déterminer si la personne interrogée ou concernée a vécu ailleurs que dans le lieu de résidence actuel pendant au moins trois mois d'affilée.

DEM_28 Où est-ce que (vous habitez) (NOM habitait) avant de vivre dans le (LIEU DE RÉSIDENCE ACTUEL)? Dans le cas des personnes qui ont vécu ailleurs, demandez si c'était ailleurs dans le même pays ou dans un autre pays. Lisez les réponses possibles et cochez celle que la personne interrogée a choisie.

DEM_29 En quelle année est-ce que (vous êtes venu(e)) (NOM est venu(e)) vivre dans le (LIEU DE RÉSIDENCE ACTUEL)? Consignez l'année au cours de laquelle la personne est arrivée dans le lieu de résidence actuel. Dans le cas d'une personne née dans le lieu de résidence actuel et qui y est revenue, notez la dernière année au cours de laquelle elle est revenue. Dans le cas d'une personne qui n'est pas née dans le lieu de résidence actuel, mais qui s'y est installée à un moment donné, notez la dernière année au cours de laquelle elle a déménagé dans ce logement.

DEM_30 Quelle était la raison principale de votre déménagement (du déménagement de NOM) du dernier lieu de résidence au (LIEU DE RÉSIDENCE ACTUEL)? Demandez pour quelle raison principale la personne interrogée ou concernée a décidé de s'installer dans le lieu de résidence actuel. La réponse peut être la même que celle fournie en DEM_19 au sujet de la raison qui a incité la personne à venir vivre dans le ménage, mais elle peut aussi être différente.

Module «Éducation»

Ce module concerne tous les membres du ménage qui sont âgés de 5 ans et plus. Chacun doit répondre personnellement à l'exception des enfants âgés de 5 à 11 ans, des membres du ménage qui sont incapables de répondre en leur nom pour cause de maladie, de handicap ou de l'âge, et des membres qui ne sont pas disponibles au moment de l'entretien. Pour ces cas d'exception, demandez à un adulte faisant partie du ménage qui connaît la personne de répondre à sa place. En l'absence d'un membre du ménage au moment de l'entretien, essayez d'obtenir un rendez-vous pour vous entretenir ultérieurement avec cette personne avant de recourir à un membre qui répondra à sa place.

EDU_00 Consignez le numéro d'identité de la personne qui fournit les informations. Tous doivent répondre en leur nom. Si la personne interrogée répond pour elle-même, ce numéro d'identité sera le sien. Si la personne interrogée répond pour quelqu'un d'autre, consignez le numéro d'identité de la personne interrogée, qui sera différent du numéro d'identité de la personne concernée.

EDU_01 Est-ce que (vous avez/NOM a) déjà été à l'école? Cette question permet d'identifier les personnes qui ont déjà été scolarisées. Il n'est pas nécessaire d'avoir terminé une année ni un niveau scolaire. La fréquentation de l'école peut intervenir à un moment ou l'autre au cours de la vie.

EDU_02 Quelle est la raison principale pour laquelle (vous n'avez/NOM n'a) jamais été à l'école? Pour les personnes qui n'ont jamais été à l'école, demandez-leur pour quelle raison principale elles n'ont jamais été à l'école. Après avoir consigné la réponse à cette question, passez au module suivant: le module «Formes de travail».

EDU_03 Quel âge (aviez-vous) (avait NOM) lors de (votre/sa) première expérience de l'école? Demandez quel âge avait la personne interrogée ou concernée lors de sa première expérience de l'école. La personne peut avoir commencé puis arrêté l'école à maintes reprises. L'âge à consigner doit correspondre à la toute première fois que la personne est allée à l'école, indépendamment du nombre de fois qu'elle a commencé puis arrêté l'école.

EDU_04 Lors de l'année scolaire précédente, est-ce que (vous avez) (NOM a) été à l'école ou suivi un programme d'éducation pour la petite enfance? Lorsque l'enquête a lieu entre deux années scolaires, l'année scolaire précédente est celle qui s'est terminée il y a deux ans. Lorsque l'enquête a lieu pendant un congé scolaire, l'année scolaire précédente est l'année antérieure, non pas le début de la présente année scolaire. Lorsque l'enquête a lieu à la fin d'une année scolaire, l'année scolaire précédente est l'année antérieure.

Année scolaire précédente	Administration de l'enquête	Présente année scolaire
2019-2020	Après la fin de l'année scolaire 2020-2021 et avant le début de l'année scolaire 2021-2022	2020-2021
2020-2021	Lors d'un congé scolaire pendant l'année scolaire 2021-2022	2021-2022
2020-2021	À la fin de l'année scolaire 2021-2022	2021-2022

EDU_05 Lors de l'année scolaire précédente, à quel niveau/en quelle année (étiez-vous) (NOM était)? Cochez la case correspondant à la réponse. Les systèmes scolaires évoluent au fil du temps. Dans le cas des personnes interrogées qui ont terminé leur scolarité dans le passé, il se peut que les niveaux scolaires atteints dans l'ancien système soient différents des niveaux en vigueur dans le système actuel. Il faut convertir ces niveaux utilisés dans l'ancien système en se conformant aux règles utilisées par le Bureau national de la statistique. Tous les codes utilisés ici doivent être conformes aux directives relatives aux enquêtes données par le Bureau national de la statistique.

EDU_06 Pour quelle raison principale (vous n'avez pas) (NOM n'a pas) été à l'école l'an dernier? Cette question s'adresse uniquement aux personnes qui n'ont pas été à l'école l'an dernier. Consignez la raison principale pour laquelle la personne interrogée ou concernée n'est pas allée à l'école. Si la personne interrogée ou concernée n'est pas allée à l'école parce qu'elle avait terminé sa scolarité, passez à la question EDU_10. Sinon, passez à la question suivante.

EDU_07 Pendant l'année scolaire actuelle, est-ce que (vous avez) (NOM a) été à l'école ou suivi un programme d'éducation pour la petite enfance à un moment ou l'autre? Lorsque l'enquête a lieu entre deux années scolaires, l'année scolaire actuelle est l'année scolaire qui vient de se terminer. Lorsque l'enquête a lieu pendant un congé scolaire, l'année scolaire actuelle est la présente année scolaire. Lorsque l'enquête a lieu à la fin d'une année scolaire, l'année scolaire actuelle est l'année scolaire qui s'achève.

Année scolaire précédente	Administration de l'enquête	Année scolaire actuelle
2019-2020	Après la fin de l'année scolaire 2020-2021 et avant le début de l'année scolaire 2021-2022	2020-2021
2020-2021	Pendant un congé scolaire de l'année scolaire 2021-2022	2021-2022
2020-2021	À la fin de l'année scolaire 2021-2022	2021-2022

EDU_08 Pendant l'année scolaire actuelle, à quel niveau/en quelle année (étiez-vous) (NOM était)? Cochez la case correspondant à la réponse. Les systèmes scolaires évoluent au fil du temps. Dans le cas des personnes interrogées qui ont terminé leur scolarité dans le passé, il se peut que les niveaux scolaires atteints dans l'ancien système soient différents des niveaux en vigueur dans le système actuel. Il faut convertir ces niveaux utilisés dans l'ancien système en se conformant aux règles utilisées par le Bureau national de la statistique. Tous les codes utilisés ici doivent être conformes aux directives relatives aux enquêtes données par le Bureau national de la statistique.

EDU_09 Pour quelle raison principale (n'allez-vous pas) (NOM ne va pas) à l'école cette année? Cette question s'adresse uniquement aux personnes qui ne vont pas à l'école cette année. Consignez la raison principale pour laquelle la personne interrogée ou concernée ne va pas à l'école cette année.

EDU_10 Est-ce que (vous êtes) (NOM est) allé à l'école la semaine dernière, c'est-à-dire de [JOUR] à [JOUR]? Aux personnes qui vont à l'école cette année, demandez-leur si elles sont allées à l'école pendant la semaine de référence.

EDU_11 Combien de jours (êtes-vous) (NOM est) allé à l'école la semaine dernière? Aux personnes qui sont allées à l'école la semaine dernière, demandez-leur combien de jours elles ont fréquenté l'école.

EDU_ Combien d'heures par jour (êtes-vous) (NOM est) allé à l'école la semaine dernière? Aux personnes qui sont allées à l'école la semaine dernière, demandez-leur combien d'heures par jour elles ont fréquenté l'école.

EDU_13 Pourquoi (n'êtes-vous) (NOM n'est) pas allé à l'école la semaine dernière? Aux enfants qui ne sont pas allés à l'école la semaine dernière, demandez-leur pour quelle raison ils n'ont pas fréquenté l'école. Ces enfants sont scolarisés pendant l'année scolaire actuelle, mais n'ont pas été à l'école pendant la semaine de référence. Cela peut-être parce que l'école n'a pas ouvert ou pour des raisons personnelles – parce que l'enfant était malade, par exemple.

EDU_14 Quelle est la dernière année scolaire que (vous ayez) (NOM ait) terminée? Comme il s'agit de la dernière année achevée, elle doit être d'un niveau inférieur à l'année scolaire actuelle, si la personne est actuellement scolarisée. Par exemple, si la personne interrogée ou concernée est en première année de l'école secondaire, la dernière année scolaire terminée est la dernière année de l'école primaire. Les systèmes scolaires évoluent au fil du temps. Dans le cas des personnes interrogées qui ont terminé leur scolarité dans le passé, il se peut que les niveaux scolaires atteints dans l'ancien système soient différents des niveaux en vigueur dans le système actuel. Il faut convertir ces niveaux utilisés dans l'ancien système en se conformant aux règles utilisées par le Bureau national de la statistique. Tous les codes utilisés ici doivent être conformes aux directives relatives aux enquêtes données par le Bureau national de la statistique.

EDU_15 Quel est le dernier diplôme que (vous ayez) (NOM ait) obtenu? Cochez la case correspondant à la réponse. Il se peut qu'une personne n'ait obtenu aucun diplôme malgré le nombre d'années qu'elle a terminées. Les systèmes scolaires évoluent au fil du temps. Dans le cas des personnes interrogées qui ont terminé leur scolarité dans le passé, il se peut que les diplômes de fin d'études obtenus soient différents des diplômes en vigueur dans le système actuel. Il faut convertir ces diplômes utilisés dans l'ancien système en se conformant aux règles utilisées par le Bureau national de la statistique. Tous les codes utilisés ici doivent être conformes aux directives relatives aux enquêtes données par le Bureau national de la statistique.

EDU_16 Est-ce que (vous avez) (NOM a) déjà redoublé une classe? Redoubler signifie que l'on reste dans la même classe deux années consécutives. Les années scolaires correspondent aux étapes à franchir pour atteindre les différents niveaux scolaires. À chaque niveau scolaire correspondent plusieurs années. Le redoublement concerne une année particulière dans un niveau scolaire donné, et non à toutes les années correspondant à un niveau. Redoubler une année revient à rester dans la même classe lorsque l'on n'a pas rempli toutes les exigences requises pour cette année scolaire; il faut alors reprendre cette même année scolaire. Le redoublement a lieu l'année scolaire suivante ou quelques années plus tard. La personne interrogée ou concernée n'a pas rempli les exigences requises pour une année scolaire donnée: a) parce qu'elle a cessé d'aller à l'école pendant l'année scolaire – elle a décroché; b) parce qu'elle n'a pas pu passer l'examen requis à la fin de l'année scolaire.

EDU_17 Combien de fois est-ce que (vous avez) (NOM a) redoublé une classe? Les personnes interrogées ou concernées peuvent avoir redoublé plus d'une classe. Elles peuvent avoir redoublé plusieurs années dans un même niveau scolaire, voire dans plusieurs niveaux scolaires. Faites le total du nombre de fois que la personne interrogée ou concernée a redoublé une année, dans tous les niveaux scolaires.

Module «Formes de travail»

Ce module concerne tous les membres du ménage âgés de 5 ans et plus. Ce module est administré à tous les membres du ménage âgés de 5 à 17 ans. Toutes les personnes âgées de 12 ans et plus devraient répondre en leur nom. Un adulte devrait répondre pour les enfants âgés de 5 à 11 ans. En l'absence d'un membre du ménage au moment de l'entretien, essayez d'obtenir un rendez-vous pour vous entretenir ultérieurement avec cette personne avant de recourir à un membre qui répondra à sa place.

Le module «Formes de travail» permet de déterminer la situation d'emploi de la personne interrogée. Tous les pays ont des lois régissant l'âge auquel les enfants sont autorisés à travailler et les types de travaux que les enfants sont autorisés à faire. Ce module permet de recueillir des informations visant à déterminer quelles sont les activités exécutées par des enfants dans le secteur de l'emploi, à l'école et à la maison. Ce module permet également de recueillir des informations sur les activités exécutées par des enfants pour en évaluer la dangerosité.

FOW_00 Consignez le numéro d'identité de la personne qui fournit les informations. Si la personne interrogée répond en son nom, ce numéro d'identité sera le sien. Si la personne interrogée répond pour quelqu'un d'autre, consignez le numéro d'identité de la personne interrogée, qui sera différent du numéro d'identité de la personne concernée.

FOW_01 La semaine dernière, c'est-à-dire de [JOUR] à [JOUR], est-ce que (tu as) (NOM a) travaillé pour quelqu'un d'autre en échange d'une rémunération pendant une heure ou davantage? Cette question permet de recueillir des informations sur les membres du ménage qui travaillent en échange d'une rémunération. Il faut inclure les personnes qui se sont absentes temporairement de leur lieu normal de travail pour un déplacement professionnel ou une formation professionnelle requise par l'employeur. Exclure les travailleurs indépendants qui se livrent à une activité commerciale ou marchande, par exemple, dans l'intention d'en tirer un profit, en tant qu'employeur ou travailleur à son compte, ou aidant dans une entreprise familiale. Cela inclut le travail occasionnel ou à la pièce en échange d'une rémunération en espèces ou en nature, ou en échange de nourriture ou d'un logement.

FOW_02 La semaine dernière, est-ce que (tu as) (NOM a) exercé une activité commerciale, agricole ou autre pour en tirer un revenu? Cette question concerne la culture de produits agricoles destinés à la vente ou à l'échange, la fabrication ou la réparation d'objets destinés à la vente; la vente d'articles dans la rue, sur les marchés locaux ou dans une boutique; le cirage de chaussures, la garde de véhicules ou autres activités semblables en échange d'un pourboire; toute autre activité génératrice de revenu. Cette question s'adresse aux personnes qui ont travaillé comme employeurs, aux travailleurs indépendants qui ont produit des biens ou fourni des services destinés principalement au marché, ou aux membres du ménage ayant travaillé dans une entreprise ou une exploitation agricole familiale dont la production est destinée principalement au marché. Elle s'adresse aux personnes qui ont travaillé dans une activité commerciale dans l'intention d'en tirer un profit, même si l'entreprise ne réalisait pas de profit ou enregistrait des pertes au moment de l'entretien. Ne pas tenir compte des personnes qui ont travaillé pendant la semaine de référence à un emploi rémunéré, comme employés ou apprentis. Ces personnes auraient dû être incorporées dans la question précédente. Les travaux domestiques normaux sont exclus.

FOW_03 La semaine dernière, est-ce que (tu as) (NOM a) aidé au fonctionnement d'une entreprise ou d'une ferme gérée par un membre du ménage? Cette question concerne: l'aide fournie à un membre de la famille engagé dans une activité génératrice de revenu pour la famille; l'aide apportée à la culture de produits agricoles destinés à la vente ou à l'échange; l'aide apportée à la fabrication ou à la vente d'articles destinés à la vente ou à l'échange; les services de garde ou de nettoyage de l'entreprise familiale; etc.

FOW_04 La semaine dernière, est-ce que (tu as) (NOM a) aidé au fonctionnement d'une entreprise ou d'une ferme appartenant à une personne ne faisant pas partie de ton ménage, ou gérée par elle? Cette question concerne l'aide fournie à une personne qui n'est pas un membre de la famille dans son entreprise ou sa ferme. La personne interrogée n'a reçu aucun paiement (en espèces, en nature) ni nourriture ou logement en échange de ce travail.

FOW_05 Bien que (tu n'aies pas) (NOM n'ait pas) travaillé la semaine dernière, est-ce que (tu as) (NOM a) un travail dont (tu t'es) (NOM s'est) temporairement absenté ? Cette question concerne uniquement les personnes qui n'ont pas été identifiées comme étant employées aux questions FOW_01 à FOW_04. L'absence temporaire d'un emploi ou d'une entreprise s'entend d'une interruption dans l'entreprise ou l'emploi existant. Autrement dit, la personne doit avoir travaillé antérieurement contre rémunération à un emploi ou une entreprise spécifique et doit reprendre le même emploi ou la même entreprise après son absence. Les personnes absentes de leur lieu de travail normal pour un déplacement professionnel ou une formation professionnelle doivent être considérées comme étant employées, au travail, pendant la semaine de référence. Autrement dit, elles doivent être incorporées comme employées aux questions FOW_01 à FOW_04.

Les personnes qui sont sur le point de démarrer une entreprise ou de commencer un nouvel emploi, mais qui n'ont pas encore commencé à travailler à la date de l'entretien ne sont pas considérées comme étant absentes du travail.

FOW_06 De quel type de travail s'agissait-il? Cette question permet de déterminer le travail dont la personne interrogée ou concernée a dû s'absenter temporairement. Lisez chacune des réponses possibles à la personne interrogée et attendez sa réponse.

FOW_07 La semaine dernière, est-ce que (tu as) (NOM a) fait un travail dans l'un ou l'autre de ces domaines? Cette question permet d'identifier les personnes qui peuvent avoir fait un travail destiné au marché en agriculture, mais qui ne sont pas identifiées aux questions FOW_03 ou FOW_04. Lisez chacune des réponses possibles à la personne interrogée et attendez sa réponse.

- Agriculture – s'entend de la production végétale. Par exemple, la culture de céréales, de riz, de légumes de fruits, de noix, etc., ainsi que les activités connexes comme la préparation des sols, la récolte.
- Élevage de bétail – s'entend de la production animale. Par exemple, l'élevage ou la reproduction d'animaux – vaches, moutons, volailles, chèvres, cochons, abeilles, etc. Sont également incluses les activités de production de produits dérivés comme les œufs et les produits laitiers.
- Pêche ou pisciculture – s'entend des activités liées à la pêche et à l'aquaculture. Par exemple, la pêche en mer ou en eau douce, l'élevage de poissons, de crustacés, de mollusques, etc.
- Aucun des domaines précités – Tout secteur d'activité autre que l'agriculture, l'élevage de bétail ou la pêche et la pisciculture. Autrement dit, cette option de réponse s'applique à toutes les personnes interrogées ou concernées dont le travail ne rentre dans aucun de ces domaines précités.

FOW_08 Le travail en question était dans quel domaine? Cette question permet de déterminer le secteur d'activité dans lequel a été fait le travail mentionné en FOW_06. Lisez toutes les réponses possibles et attendez la réponse. Les réponses multiples sont valables si les personnes interrogées ou concernées ont travaillé dans plusieurs secteurs différents (par exemple, un enseignant qui travaille également en agriculture).

- Agriculture – s'entend de la production végétale. Par exemple, la culture de céréales, de riz, de légumes de fruits, de noix, etc., ainsi que les activités connexes comme la préparation des sols, la récolte.
- Élevage de bétail – s'entend de la production animale. Par exemple, l'élevage ou la reproduction d'animaux – vaches, moutons, volailles, chèvres, cochons, abeilles, etc. Sont également incluses les activités de production de produits dérivés comme les œufs et les produits laitiers.
- Pêche ou pisciculture – s'entend des activités liées à la pêche et à l'aquaculture. Par exemple, la pêche en mer ou en eau douce, l'élevage de poissons, de crustacés, de mollusques, etc.
- Autre type de travail ou d'activité – Tout secteur d'activité autre que l'agriculture, l'élevage de bétail ou la pêche et la pisciculture. Autrement dit, cette option de réponse s'applique à toutes les personnes interrogées ou concernées dont le travail ne rentre dans aucun de ces domaines précités.

FOW_09 À propos du travail en agriculture, élevage de bétail ou pêche/pisciculture que (tu fais) (NOM fait), les produits sont-ils destinés...? Cette question permet de déterminer la principale destination envisagée de la production issue du travail en agriculture, élevage de bétail ou pêche à l'heure actuelle. Lisez toutes les réponses (à l'exception de «Ne sait pas») à la personne interrogée et attendez sa réponse. Seule une réponse est possible.

- Seulement à la vente signifie que la production issue du travail mentionné en FOW_08 est destinée exclusivement à la vente pour gagner le revenu du ménage, et non à la consommation familiale.
- Principalement à la vente signifie que la production issue du travail mentionné en FOW_08 est destinée principalement à la vente pour gagner le revenu du ménage, mais également à la consommation familiale.
- Principalement à usage familial signifie que la production issue du travail mentionné en FOW_08 est destinée principalement à la consommation du ménage, mais que les surplus peuvent être vendus pour gagner le revenu du ménage.
- Seulement à usage familial signifie que la production issue du travail mentionné en FOW_08 est destinée exclusivement à la consommation du ménage, et non à la vente.

FOW_10 En général, dans le passé, ces produits étaient-ils destinés...? Cette question permet de déterminer la principale destination envisagée de la production issue du travail en agriculture, élevage de bétail ou pêche dans le passé. Lisez toutes les réponses (à l'exception de Ne sait pas) à la personne interrogée et attendez sa réponse. Seule une réponse est possible.

- Seulement à la vente signifie que la production issue du travail mentionné en FOW_08 était destinée exclusivement à la vente pour gagner le revenu du ménage, et non à la consommation familiale.
- Principalement à la vente signifie que la production issue du travail mentionné en FOW_08 était destinée principalement à la vente pour gagner le revenu du ménage, mais également à la consommation familiale.
- Principalement à usage familial signifie que la production issue du travail mentionné en FOW_08 était destinée principalement à la consommation du ménage, mais que les surplus pouvaient être vendus pour gagner le revenu du ménage.
- Seulement à usage familial signifie que la production issue du travail mentionné en FOW_08 était destinée exclusivement à la consommation du ménage, et non à la vente.

FOW_11 Est-ce que (tu as) (NOM a) été embauché(e) par quelqu'un d'autre pour faire ce travail? Cette question concerne le travail fait la semaine dernière, même si la personne interrogée ou concernée a été embauchée seulement pour travailler cette semaine-là. Elle concerne toute situation dans laquelle le travail a été fait contre la promesse d'une rémunération, que celle-ci ait été reçue ou non.

FOW_12 La semaine dernière, est-ce que (tu as) (NOM a) aidé ou travaillé à plus d'une activité pour générer un revenu? Cette question permet d'identifier les personnes interrogées ou concernées ayant plusieurs emplois. Dans le cas des employés, consignez le nombre de leurs employeurs. Un travailleur indépendant qui a plus d'un client n'est pas considéré comme ayant plus d'un emploi ou plus d'une activité.

FOW_13 Énoncé à l'intention des personnes ayant plusieurs emplois. L'emploi principal est celui qui comporte le plus grand nombre d'heures habituellement travaillées, même en cas d'absence de cet emploi la semaine dernière. Si la personne interrogée ou concernée a plus d'un emploi, et que les heures de travail sont les mêmes dans les deux cas, l'emploi principal est celui qui génère le plus haut revenu.

FOW_14a, FOW_14b, FOW_14c Dans (ton/son) activité génératrice de revenu, quel genre de travail (fais-tu) (fait NOM)? Cette question concerne le genre de travail que fait la personne interrogée ou concernée dans son emploi. Le premier élément est le titre professionnel (FOW_14a). Le second élément d'information concerne les principales tâches et fonctions (FOW_14b) – par exemple, arroser, éclaircir et sarcler; récolter fruits, noix, légumes et autres; nourrir, abreuver et nettoyer des animaux; nettoyer, trier et emballer du poisson, etc. Les informations recueillies en FOW_14a et FOW_14b sont utilisées pour attribuer le code CIP (FOW_14c) après l'entretien. Il est important de fournir des informations détaillées concernant le titre et les tâches et fonctions principales pour le codage requis en FOW_14c.

FOW_15 Est-ce que (tu étais) (NOM était) principalement responsable de ces tâches ou assistant sous la responsabilité d'une autre personne? Cette question permet de déterminer si la personne interrogée ou concernée travaille sous la direction d'une autre personne ou est responsable en propre de l'exécution de ces tâches.

FOW_16a, FOW_16b, FOW_16c Quelle est l'activité principale de l'entreprise où (tu travailles/apportes ton aide) (NOM travaille/apporte son aide)? Cette question permet de déterminer la branche d'activité économique dans laquelle la personne interrogée ou concernée fait son travail. Le premier élément d'information est l'activité principale (FOW_16a). Le second élément d'information concerne les principaux biens et services (FOW_16b) – par exemple, restaurant (préparation et services de repas); magasin (vente de produits); ferme (culture du coton); atelier (réparation de bicyclettes), etc. Les informations recueillies en FOW_16a et FOW_16b sont utilisées pour attribuer le code CIP (FOW_16c) après l'entretien. Il est important de fournir des informations détaillées concernant la branche d'activité économique et les principaux biens et services pour le codage requis en FOW_16c.

FOW_17 Est-ce que (tu travailles) (NOM travaille)...? Cette question permet de déterminer la nature de la relation de travail de la personne interrogée ou concernée dans son emploi principal.

- En tant qu'employé(e) – La personne interrogée ou concernée a un emploi, avec un contrat écrit ou oral qui lui donne droit à une rémunération de base ne dépendant pas directement du revenu de l'unité dans laquelle elle travaille. Le terme «employé(e)» englobe les employés occasionnels, temporaires et permanents dans des situations d'emploi formel ou informel. Au niveau national, il faudra peut-être des mots clés ou termes courants supplémentaires pour couvrir la variété des situations d'emploi possibles (par exemple, travailleur journalier).

- Dans (votre/sa) propre entreprise – La personne interrogée ou concernée travaille pour son propre compte ou avec des partenaires. Elle a un type de «travail indépendant» et peut ou non avoir embauché des employés pour travailler avec elle. Le terme «entreprise» doit être adapté au contexte national pour s'assurer que les travailleurs indépendants s'identifient comme tels, indépendamment du type ou de la taille de leur activité indépendante.
- Pour aider une entreprise familiale ou du ménage – La personne interrogée ou concernée a participé à l'appui d'une activité commerciale entreprise par un membre du ménage ou un membre de la famille vivant ailleurs.
- Comme apprenti, stagiaire – La personne interrogée ou concernée a un emploi temporaire pour lui permettre d'acquérir une expérience professionnelle ou des compétences sur le lieu de travail.
- Pour aider un membre de la famille qui travaille pour quelqu'un d'autre – La personne interrogée ou concernée a aidé un membre du ménage ou un membre de la famille vivant ailleurs à exécuter des tâches ou exercer des fonctions qui lui sont confiées en tant qu'employé. Par exemple, un fils qui aide sa mère à la notation d'examens qu'elle administre dans le cadre de son emploi comme enseignante.

FOW_18 Qui est (ton employeur) (l'employeur de NOM)? Cette question permet de recueillir des informations sur la nature de la relation entre la personne interrogée ou concernée et son employeur.

- Membre de la famille – La personne interrogée ou concernée travaille pour un membre de sa famille (ses parents, frères ou sœurs).
- Membre de la famille élargie – La personne interrogée ou concernée travaille pour un membre de sa famille élargie (tantes, oncles, cousins, cousines, grands-parents, etc.). Ses parents et frères et sœurs sont à exclure car ils appartiennent à la première catégorie – membre de la famille.
- Ami de la famille – La personne interrogée ou concernée travaille pour quelqu'un qui connaît un membre de la famille.
- N'est pas un parent – La personne interrogée ou concernée travaille pour quelqu'un d'extérieur à la famille ou à son cercle d'amis.

FOW_19 Pourquoi (travailles-tu) (NOM travaille)? Cette question permet de recueillir des informations sur la raison principale pour laquelle la personne interrogée ou concernée travaille. Lisez toutes les réponses possibles et laissez la personne interrogée en choisir une.

FOW_20 Comment est-ce que (tu te rends) (NOM se rend) habituellement au travail? Cette question permet de recueillir des informations sur le mode de transport utilisé par la personne interrogée ou concernée pour se déplacer entre son domicile et son lieu de travail. Lisez les réponses possibles et laissez la personne interrogée en choisir une.

FOW_21 Quelle est la durée habituelle du travail jusqu'à (ton/son) travail? Cette question permet de recueillir des informations sur le temps qu'il faut à la personne interrogée ou concernée pour se rendre de son domicile à son lieu de travail par le mode de transport indiqué en FOW_20.

FOW_22 Quelle type de rémunération est-ce que (tu reçois) (NOM reçoit) pour ce travail? Cette question s'adresse uniquement aux personnes interrogées ou concernées identifiées comme employé(e)s, apprentis ou stagiaires, ou aidant un membre de la famille qui travaille pour quelqu'un d'autre. Elle vise à déterminer le type de rémunération directement reçue par la personne interrogée ou concernée. Des réponses multiples sont possibles si la personne interrogée a reçu différents types de rémunération.

- Salaire ou traitement – Paiement reçu en contrepartie du temps travaillé. Il peut s'agir d'un certain montant à l'heure, à la journée, par semaine, mois ou autre période. Le salaire ou traitement ne dépend pas directement des bénéfices générés par l'entreprise ou l'organisation dans laquelle la personne interrogée ou concernée travaille, ni des ventes, etc.
- Paiement des repas ou du logement et Paiement en produits – Différents types de rémunération en nature, c'est-à-dire non pécuniaires.
- Autre rémunération en espèces – Désigne tout type de rémunération en espèces qui ne rentre pas dans les autres catégories.
- Non rémunéré(e) – À utiliser seulement pour les personnes interrogées ou concernées qui ne reçoivent directement aucune forme de rémunération (par exemple, les aides dans les entreprises familiales qui ont indiqué ne recevoir aucune rémunération).

FOW_23 Dans quel type de lieu est-ce que (tu travailles) (NOM travaille) habituellement? Cette question permet de déterminer le type de lieu dans lequel la personne interrogée ou concernée exécute habituellement son travail.

- À la maison – S'applique aux cas où la personne interrogée ou concernée travaille à l'intérieur du lieu de résidence – dans une pièce du logement du ménage, dans une dépendance telle qu'une remise ou un garage à usage domestique, ou une cour ou un jardin attenant au logement. Une installation fixe attenant (à l'avant, sur le côté, à l'arrière) au logement du ménage avec un accès indépendant et non destiné normalement à usage domestique doit être codé 04.
- Chez le client ou l'employeur – S'applique aux cas où la personne interrogée ou concernée travaille habituellement chez le client ou l'employeur, par exemple, les travailleurs domestiques (notamment lorsqu'ils résident chez l'employeur), les plombiers qui travaillent chez leurs clients, etc.
- Dans une exploitation agricole ou piscicole – terres agricoles, vergers, jardins ou autre type de parcelles utilisées principalement à des fins de culture, d'élevage, de sylviculture, de pêche et d'aquaculture, indépendamment de leur taille.
- Dans une entreprise, un bureau, une usine, un site ou des installations fixes – S'applique aux cas où la personne interrogée ou concernée travaille habituellement dans un site ou des installations fixes. Ce peut être un magasin, un atelier, un immeuble de bureaux, une usine, une mine, un chantier de construction, un lieu de marché permanent, un entrepôt ou tout autre genre de site ou d'installations fixes. Les travailleurs qui se déplacent pour leur travail mais qui doivent se présenter quotidiennement en un lieu fixe sont inclus dans cette catégorie.
- Dans la rue ou dans un autre espace public sans structure fixe – S'applique aux cas où la personne interrogée ou concernée travaille habituellement dans la rue ou dans un autre espace public qui permet d'interagir avec des clients potentiels (par exemple, un centre commercial, une aire de stationnement, un parc public, etc.) sans structure permanente. Cela concerne, par exemple, les vendeurs ambulants, les conducteurs de véhicule à bras, les vendeurs à l'étal qui s'en vont à la fin de la journée.
- Dans un véhicule (sans lieu de travail permanent) – S'applique aux cas où la personne interrogée ou concernée utilise habituellement un véhicule motorisé ou non motorisé, c'est-à-dire un moyen de transport maritime, aérien ou terrestre. Les travailleurs qui partent chaque jour d'un lieu central où ils reviennent une fois leur journée de travail terminée (par exemple, les employés des transports publics) doivent être codés 04 (installations fixes).
- Porte à porte – S'applique aux travailleurs ambulants qui sollicitent des clients potentiels à leur domicile (sans avoir pris rendez-vous au préalable), par exemple, porte à porte.

FOW_24 Combien de personnes, (toi/NOM) compris, travaillent dans ce lieu de travail? Cette question permet de déterminer le nombre de personnes qui travaillent dans le même lieu de travail que la personne interrogée ou concernée, soit tous les travailleurs, indépendamment de leur situation d'emploi.

FOW_25 Énoncé à l'intention des personnes ayant plusieurs emplois. Cet énoncé s'adresse aux personnes interrogées ou concernées identifiées en FOW_12 comme ayant plusieurs emplois, et indique que les questions suivantes porteront sur le second emploi de la personne interrogée ou concernée en termes de revenu généré ou d'heures travaillées. L'énoncé doit être lu aux personnes interrogées ou concernées identifiées comme ayant plusieurs emplois. Aucune réponse n'est requise. Le deuxième emploi par ordre d'importance est défini, conformément aux normes internationales, comme étant celui qui arrive en deuxième position quant au nombre d'heures travaillées, même si la personne était absente de cet emploi pendant la semaine de référence. Si les heures de travail sont les mêmes pour chaque emploi, le second emploi ou la seconde activité est celui ou celle qui génère le plus haut revenu. On prendra soin de s'assurer que la personne interrogée rend compte du deuxième emploi par ordre d'importance même en cas d'absence pendant la semaine de référence.

FOW_26a, FOW_26b, FOW_26c Quel genre de travail est-ce que (tu fais) (NOM fait)? Cette question permet de déterminer le genre de travail que fait la personne interrogée ou concernée. Le premier élément d'information est le titre professionnel (FOW_26a). Le second élément d'information concerne les principales tâches et fonctions (FOW_26b), par exemple, élevage, reproduction, ou vente de bétail; service de repas; transport de briques; mélange de farine de boulangerie; récolte du maïs; livraison d'aliments, etc. Les informations recueillies en FOW_26a et FOW_26b sont utilisées pour attribuer le code CIP (FOW_26c) après l'entretien. Il est important de fournir des informations détaillées au sujet du titre et des principales tâches et fonctions pour le codage requis en FOW_26c.

FOW_27a, FOW_27b, FOW_27c Quelle est l'activité principale de l'entreprise où (tu travailles/apportes ton aide) (NOM travaille/apporte son aide)? Cette question permet de déterminer la branche d'activité économique dans laquelle la personne interrogée ou concernée a son emploi. Le premier élément d'information est l'activité principale (FOW_27a). Le second élément d'information concerne les principaux biens et services (FOW_27b), par exemple, restaurant (préparation et service de repas); magasin (vente de produits); ferme (culture du coton); atelier (réparation de bicyclettes), etc. Les informations recueillies en FOW_27a et FOW_27b sont utilisées pour attribuer le code CIP (FOW_27c) après l'entretien. Il est important de fournir des informations détaillées au sujet de la branche d'activité économique et des principaux biens et services pour le codage requis en FOW_27c.

FOW_28 Combien d'heures par semaine (consacres-tu) (NOM consacre) habituellement à (ton/son) activité principale génératrice de revenu? Les heures habituellement travaillées par semaine s'entendent du nombre habituel d'heures effectivement travaillées par semaine dans le second emploi par ordre d'importance, tel qu'évalué sur une période de référence plus longue que la semaine de référence, sur la base de la déclaration de la personne interrogée. Consignez les réponses en heures et en demi-heures. Arrondissez à la demi-heure près, le cas échéant. Si la personne déclare des heures variables, aidez-la à estimer une moyenne sur les quatre dernières semaines.

FOW_29 Combien de jours par semaine (consacres-tu) (NOM consacre) habituellement à (ton/son) activité principale génératrice de revenu? Cette question s'adresse uniquement aux personnes qui n'ont pu fournir une estimation du nombre d'heures habituellement travaillées par semaine (FOW_28). Elle permet de déterminer le nombre de jours consacrés par semaine à l'emploi principal.

FOW_30 Combien d'heures par jour (consacres-tu) (NOM consacre) habituellement à (ton/son) activité principale génératrice de revenu? Cette question s'adresse uniquement aux personnes qui n'ont pu fournir une estimation du nombre d'heures habituellement travaillées par semaine (FOW_28). Les heures habituellement travaillées par semaine s'entendent du nombre habituel d'heures effectivement travaillées par semaine, tel qu'évalué sur une période de référence plus longue que la semaine de référence, sur la base de la déclaration de la personne interrogée. Consignez les réponses en heures et en demi-heures. Arrondissez à la demi-heure près, le cas échéant. Si la personne déclare des heures variables, aidez-la à estimer une moyenne sur les quatre dernières semaines.

FOW_31 Au total, combien d'heures (as-tu consacrées) (NOM a consacrées) effectivement à (ton/son) activité principale génératrice de revenu la semaine dernière? Cette question diffère de celle en FOW_28 qui portait sur le nombre moyen d'heures travaillées sur une période donnée. Cette question porte sur le nombre effectif d'heures travaillées. Consignez les réponses en heures et en demi-heures. Arrondissez à la demi-heure près, le cas échéant.

FOW_32 À quel moment de la journée (as-tu) (NOM a) le plus souvent travaillé la semaine dernière? Cette question permet de déterminer si la personne interrogée ou concernée travaille à des heures où elle devrait être à l'école. Lisez les options de réponse et cochez une seule case.

- Le plus souvent le matin avant l'école – La personne interrogée ou concernée travaille le plus souvent le matin avant d'aller à l'école. Elle ne travaille pas habituellement l'après-midi ni le soir ni en fin de semaine.
- Le plus souvent l'après-midi ou le soir après l'école – La personne interrogée ou concernée travaille le plus souvent l'après-midi, après son retour de l'école. Elle ne travaille pas habituellement le matin ni le soir ni en fin de semaine.
- Le plus souvent pendant les jours ouvrables, indépendamment de l'école – La personne interrogée ou concernée travaille à tout moment pendant la journée, indépendamment de l'horaire scolaire.
- Le plus souvent les fins de semaine – La personne interrogée ou concernée travaille le plus souvent pendant les fins de semaine, en dehors de l'horaire scolaire.

FOW_33 Combien d'heures par jour (consacres-tu) (NOM consacre) habituellement à (ta/sa) seconde activité génératrice de revenu? Les heures habituellement travaillées par semaine s'entendent du nombre habituel d'heures de travail effectivement consacrées par semaine au second emploi par ordre d'importance, tel qu'évalué sur une période de référence plus longue que la semaine de référence, sur la base de la déclaration de la personne interrogée. Consignez les réponses en heures et en demi-heures. Arrondissez à la demi-heure près, le cas échéant. Si la personne déclare des heures variables, aidez-la à estimer une moyenne sur les quatre dernières semaines.

FOW_34 Combien d'heures (as-tu consacrées) (NOM a consacrées) effectivement à (ta/sa) seconde activité génératrice de revenu la semaine dernière? Les heures effectivement travaillées s'entendent du temps consacré, dans le second emploi par ordre d'importance, à des activités contribuant à la production de biens ou de services, pendant la semaine de référence. Sont comptées les heures directement consacrées aux tâches et aux fonctions de l'emploi,

indépendamment du lieu où elles sont exercées; les interruptions de nature technique, matériel ou économique; et les courtes pauses réglementaires prévues par les normes établies ou les usages nationaux. Consignez les réponses en heures et en demi-heures. Arrondissez à la demi-heure près, le cas échéant. Si la personne ne peut fournir un nombre total d'heures effectivement travaillées dans le second emploi, aidez-la à s'en souvenir en lui posant des questions sur le nombre d'heures travaillées par jour et le nombre de jours consacrés au second emploi pendant la semaine de référence.

FOW_35 Au cours des quatre dernières semaines, c'est-à-dire de [DATE] à [DATE], est-ce que (tu as) (NOM a) fait des démarches pour trouver un emploi rémunéré ou créer une entreprise? Cette question s'adresse uniquement aux personnes interrogées ou concernées qui ne travaillent pas. Pour cette question, utiliser les dates précises couvrant les quatre semaines précédant l'entretien. Cochez OUI pour toute démarche faite pour trouver un emploi rémunéré, aussi minime soit-elle ou même si l'emploi recherché était un travail occasionnel de quelques heures par semaine. Cochez OUI pour toute démarche faite pour créer son entreprise, aussi minime soit-elle. Les démarches habituelles en vue de la création d'une entreprise sont notamment une demande de prêt, la recherche de terres cultivables, d'un bâtiment ou d'équipement, ou une demande de licence pour créer une entreprise. Cela englobe toutes les mesures à prendre en vue du démarrage d'une entreprise, de la recherche de clients ou de la production de biens ou de services. La recherche de clients, une fois que l'entreprise est fonctionnelle est considérée comme faisant partie des activités de l'entreprise et donc du temps de travail.

FOW_36 Est-ce que (tu aurais) (NOM aurait) pu commencer à travailler la semaine dernière? Cette question permet de déterminer la disponibilité de la personne interrogée ou concernée pour commencer à travailler à brève échéance (la semaine précédant l'entretien) si un emploi ou une possibilité de travail s'était présenté. Ne pas demander à la personne interrogée de penser à un emploi ou un salaire particulier. Il n'est question ici que de la disponibilité, et non des caractéristiques d'un emploi ou d'une activité. Si la personne interrogée ou concernée n'était pas disponible pendant la semaine de référence (auquel cas, la réponse à la question précédente était négative), demandez-lui si elle serait disponible au cours des deux semaines suivant l'entretien.

FOW_37 Est-ce que (tu pourrais) (NOM pourrait) commencer à travailler au cours des deux prochaines semaines? Cette question permet de déterminer la disponibilité de la personne interrogée ou concernée pour commencer à travailler au cours des deux semaines suivant l'entretien si un emploi ou une possibilité de travail se présentait. Ne pas demander à la personne interrogée de penser à un emploi ou un salaire particulier. Il n'est question ici que de la disponibilité, et non des caractéristiques d'un emploi ou d'une activité. Si la personne interrogée ou concernée n'était pas disponible pendant la semaine de référence (auquel cas, la réponse à la question précédente était négative), demandez-lui si elle serait disponible au cours des deux semaines suivant l'entretien.

FOW_38 L'activité génératrice de revenu indiquée en FOW_14a et FOW_16a a-t-elle été exécutée chaque mois pendant les douze derniers mois, c'est-à-dire, de [DATE] à [JOUR de la semaine dernière]? Cette question s'adresse à toutes les personnes interrogées ou concernées qui ont travaillé la semaine dernière. Elle permet de déterminer si la personne interrogée ou concernée a également fait le même travail pendant les douze derniers mois.

FOW_39 Au cours des douze derniers mois, de [DATE] à [JOUR de la semaine dernière], est-ce que (tu as) (NOM a) eu une activité génératrice de revenu? Cette question s'adresse uniquement aux enfants qui n'ont pas travaillé pendant la semaine de référence mais qui ont pu travailler au cours des douze derniers mois, en vue de déterminer combien de mois ils ont travaillé.

FOW_40 À quels mois au cours des douze derniers mois est-ce que (tu as) (NOM a) eu une activité génératrice de revenu? Demandez à quels mois la personne interrogée ou concernée a travaillé. Cochez toutes les cases qui s'appliquent.

FOW_41 La semaine dernière, de [JOUR] à [dernier JOUR], (as-tu) (NOM a) fait un travail d'agriculture, d'élevage de bétail, [et/ou de pêche] destiné à la consommation du ménage ou de la famille? Cette question permet d'identifier les personnes interrogées ou concernées ayant participé à des activités destinées à produire des produits agricoles et/ou d'autres produits pour la consommation du ménage ou de la famille. Lisez toutes les réponses possibles et cochez toutes les cases qui s'appliquent. Une personne interrogée ou concernée peut exécuter plus d'une activité, par exemple en agriculture et en élevage de bétail.

FOW_42a, FOW_42b, FOW_42c Quel genre de travail (as-tu) (NOM a) fait? Il s'agit de déterminer quel genre de travail la personne interrogée ou concernée fait en agriculture. Le premier élément d'information est le titre professionnel (FOW_42a). Le second élément d'information concerne les principales tâches et fonctions (FOW_42b), par exemple, arroser, éclaircir et sarcler; récolter fruits, noix, légumes ou autres; nourrir, abreuver et nettoyer des animaux; nettoyer, trier et conditionner du poisson, etc. Les informations en FOW_42a et FOW_42b sont utilisées pour attribuer le code CITP

(FOW_42c) après l'entretien. Il est important de fournir des informations détaillées concernant le titre et les tâches et fonctions principales pour le codage requis en FOW_42c.

FOW_43a, FOW_43b Quels sont les produits principaux issus de l'agriculture, de l'élevage de bétail, [et/ou de la pêche] à la production desquels (tu travailles) (NOM travail)? Il s'agit des produits que la personne interrogée ou concernée produit en agriculture, élevage de bétail ou pisciculture. Le premier élément d'information (FOW_43a) concerne les produits principaux, par exemple, agrumes, légumes, poissons d'eau douce, bétail, volailles, riz, etc. Les informations recueillies en FOW_43a sont utilisées pour attribuer le code CIP (FOW_43b) après l'entretien. Il est important de fournir des informations détaillées concernant les produits principaux pour le codage requis en FOW_43b.

FOW_44 Combien d'heures par semaine (as-tu) (NOM a) consacrées habituellement à ce travail la semaine dernière? Consignez les réponses en heures et en demi-heures. Arrondissez à la demi-heure près, le cas échéant. Si la personne interrogée a besoin d'aide pour estimer le nombre d'heures travaillées, invitez-la à indiquer le nombre d'heures travaillées un jour de la semaine de référence à la fois.

FOW_45 à FOW_58 Cette série de questions permet de recueillir des informations sur les personnes interrogées ou concernées qui ont consacré du temps à la production de biens pour son propre usage, autres que des produits issus de l'agriculture ou de la pêche. Deux questions sont associées à chaque activité:

- Est-ce que la personne interrogée ou concernée consacre du temps à l'activité?
 - Cueillette d'aliments dans la nature
 - Chasse
 - Préparation d'aliments ou de boissons pour leur conservation
 - Travaux de construction pour le domicile familial
 - Fabrication d'articles destinés à l'usage du ménage
 - Corvée d'eau
 - Ramassage de bois de chauffage
- Combien d'heures la personne interrogée ou concernée a consacré à l'activité la semaine dernière? Consignez les réponses en heures et en demi-heures. Arrondissez à la demi-heure près, le cas échéant. Si la personne interrogée a besoin d'aide pour estimer le nombre d'heures travaillées, invitez-la à indiquer le nombre d'heures travaillées un jour de la semaine de référence à la fois.

FOW_59 Au cours des quatre dernières semaines, à compter de [DATE DE DÉBUT] jusqu'à [DATE DE FIN/hier] (as-tu) (NOM a) participé à un apprentissage, un stage ou autre formation semblable non rémunérée dans un lieu de travail? Cette question concerne toute activité non rémunérée destinée à la production de biens ou à la prestation de services pour des tiers, en vue d'acquérir une expérience professionnelle ou des qualifications sur le lieu de travail dans un métier ou une profession.

- «toute activité» s'entend d'un travail d'une durée d'au moins une heure;
- «non rémunérée» s'interprète comme l'absence de rémunération en espèces ou en nature pour le travail accompli ou les heures effectuées; ces travailleurs peuvent cependant recevoir certaines formes de soutien, comme des transferts de bourses d'études ou des subventions, ou une assistance occasionnelle en espèces ou en nature (par exemple un repas, des boissons);
- la production «pour des tiers» fait référence à un travail effectué dans des unités du marché ou hors du marché dont les propriétaires ne sont ni membres du ménage, ni membres de la famille;
- l'acquisition d'une «expérience professionnelle ou de qualifications sur le lieu de travail» peut se faire dans le cadre d'arrangements traditionnels, formels ou informels et ne débouche pas forcément sur une qualification spécifique ou une certification.

Sont inclus dans le travail en formation non rémunéré:

- des formations, des périodes d'apprentissage, des stages ou d'autres types de programmes en fonction des circonstances nationales, lorsque leur engagement dans le processus de production de l'unité économique n'est pas rémunéré;
- des dispositifs de formation des compétences ou de reconversion non rémunérés dans le cadre de programmes de promotion de l'emploi, lorsqu'elles sont engagées dans le processus de production de l'unité économique.

Sont exclus du travail en formation non rémunéré:

- les périodes d'essai associées avec le début d'un poste de travail;
- l'acquisition générale de connaissances ou l'apprentissage tout au long de la vie durant l'emploi, y compris dans les unités du marché ou hors du marché dont les propriétaires sont des membres de la famille ou du ménage;
- l'orientation et l'apprentissage durant le travail bénévole;
- l'apprentissage durant le travail de production pour la consommation personnelle.

FOW_60 Combien d'heures (as-tu) (NOM a) consacrées à cette activité la semaine dernière? Consignez les activités en heures et en demi-heures. Arrondissez à la demi-heure près, le cas échéant. Si la personne interrogée a besoin d'aide pour estimer le nombre d'heures travaillées, invitez-la à indiquer le nombre d'heures travaillées un jour de la semaine de référence à la fois.

L'enquêteur vérifie: Les questions relatives aux travaux dangereux s'adressent uniquement aux enfants qui se livrent à des activités rentrant dans le cadre du Système de comptabilité nationale. Si l'un ou l'autre des critères suivants est rempli:

- FOW_01 = 01 (travail pour un tiers) et/ou
- FOW_02 = 01 (activité commerciale, agricole ou autre activité génératrice de revenu) et/ou
- FOW_03 = 01 (aide à une entreprise ou exploitation agricole familiale) et/ou
- FOW_04 = 01 (aide à une entreprise ou exploitation agricole détenue ou gérée par une personne ne faisant pas partie du ménage) et/ou
- FOW_05 = 01 (absence temporaire du travail) et/ou
- FOW_07 = A, B, C et/ou
- FOW_41 = A ou B ou C (travail dans la famille, élevage de bétail et/ou pêche pour la consommation du ménage ou de la famille) et/ou
- FOW_45, FOW_47, FOW_49, FOW_51, FOW_53, FOW_55, FOW_57= 01 et/ou
- FOW_59 = 01 (apprentissage, stage ou formation similaire non rémunérée dans un lieu de travail)

Poursuivez avec les questions concernant les travaux dangereux (HAZ_01). Sinon, passez aux questions relatives aux tâches ménagères (HCH_01).

HAZ_01 to HAZ_17 Cette série de questions permet de recueillir des informations sur les activités exécutées par des enfants à leur travail qui pourraient être dangereuses pour eux. Dans chaque cas, consignez OUI ou NON, selon que l'enfant a exécuté ou non la tâche au travail la semaine dernière. Si l'enfant n'a pas travaillé la semaine dernière, posez la question pour sa dernière semaine de travail. Les activités sont notamment:

- Porter, pousser ou tirer de lourdes charges
- Travailler en hauteur nécessitant de grimper à bonne distance du sol, au risque de se blesser
- Utiliser des outils électriques ou à essence
- Utiliser des outils tranchants
- Utiliser des machines lourdes ou volumineuses, ou conduire des véhicules
- Travailler avec le feu, des fours ou des machines ou des outils très chauds
- Travailler dans un lieu très bruyant
- Travailler en un lieu intérieur ou extérieur où il est difficile de respirer ou de voir clairement à cause de la poussière, du sable, de la fumée ou des émanations
- Travailler dans un lieu où il fait très froid, ou à l'extérieur sous la pluie ou dans l'humidité
- Travailler de longues heures sous un soleil brûlant
- Travailler en sous-sol dans un puits ou un tunnel de mine ou autre espace très exigu
- Travailler sous l'eau
- Travailler avec des produits chimiques agricoles ou à proximité
- Travailler avec des liquides ou des poudres qui irritent la peau, brûlent facilement, dégagent des vapeurs malodorantes ou peuvent exploser

- Travailler la nuit ou très tôt le matin, y compris se rendre au travail et en revenir lorsqu'il fait nuit
- Travailler en contact avec de grands animaux domestiques, des bêtes sauvages ou dans le fumier
- Faire la même tâche de façon répétitive à une cadence rapide pendant de longues heures

HAZ_18 Est-ce que (tu te sens) (NOM se sent) généralement en sécurité au travail? Cette question permet de sonder l'opinion des enfants sur leur sécurité au travail.

HAZ_19 As-tu (NOM a) déjà été puni(e) pour des fautes commises au travail? Cette question concerne les punitions infligées pour des fautes commises au travail.

HAZ_20 Est-ce que (tu aurais) (NOM aurait) le droit de quitter le lieu de travail en cas de maladie, de blessure, de problème familial grave, ou pour renoncer à ce travail? Cette question permet d'évaluer la liberté de mouvement de l'enfant pour ce qui est de quitter son travail en cas de situation d'urgence.

HAZ_21 à HAZ_23 Cette série de questions traite de la violence au travail. On demande à l'enfant s'il a subi certaines formes de violence au travail et, dans l'affirmative, qui s'en est pris à lui ou elle.

- As-tu/L'enfant a-t-il reçu une gifle, un coup de poing, un coup de pied ou autre forme d'agression physique?
- As-tu/L'enfant a-t-il été menacé de violence?
- As-tu/L'enfant a-t-il été ridiculisé, insulté ou humilié?

Parmi les auteurs possibles figurent:

- un adulte;
- un autre enfant/adolescent.

HAZ_24 to HAZ_37 Cette série de questions porte sur les lésions graves que l'enfant a pu subir au travail. Une lésion est dite grave lorsqu'elle empêche une personne de se livrer à ses activités normales, comme d'aller au travail ou à l'école, et/ou qu'elle nécessite des soins médicaux ou infirmiers.

- Lésions résultant d'une chute
- Lésions résultant de la chute d'un objet très lourd ou du fait d'être écrasé par une machine lourde, un véhicule ou autre outil de travail
- Coupure profonde ou étendue
- Grave brûlure (pas un coup de soleil)
- Grave ecchymose, enflure, bosse – par exemple, foulure musculaire, dislocation
- Morsure d'animal ou de serpent
- Lésion à la tête, au dos ou au cou
- Fracture
- Perte d'une partie du corps – par exemple, un doigt, une main, une jambe
- Lésion oculaire, ouïe endommagée
- Choc électrique
- Quasi-noyade
- Lésion autre que celles déjà mentionnées

HAZ_38a Concernant (ta blessure) (la blessure de NOM) la plus grave, comment est-ce arrivé? Cette question vise à déterminer si l'enfant a été blessé pendant son travail ou à cause du climat de violence qui règne dans le lieu de travail. Si l'enfant déclare que l'incident s'est produit pendant son travail, notez son titre professionnel (HAZ_38a). Après l'entretien, consignez en HAZ_38b le code CITP correspondant au titre professionnel. Si l'enfant indique que la blessure résulte de la violence au travail, notez le code 02 en HAZ_38c.

HAZ_39 J'aimerais maintenant te poser des questions sur ta santé en général. Comparativement aux autres enfants de ton âge, dirais-tu que ta santé est très bonne, bonne, passable ou mauvaise? Cette question permet de sonder l'opinion de l'enfant sur son état de santé.

HAZ_40 to HAZ_43 Cette série de questions permet de recueillir des informations sur la santé physique et les symptômes somatiques de problèmes de santé mentale. Chaque question vise à sonder l'opinion de l'enfant sur sa santé mentale.

- Maux de tête, maux de ventre ou autres troubles de santé
- Grande fatigue et difficulté à se concentrer au travail
- Sentiment d'insatisfaction, de dépression ou de tristesse
- Beaucoup d'anxiété, de nervosité ou de crainte

HAZ_44 Est-ce que (tu peux) (NOM peut) compter sur quelqu'un à qui confier tes/ses problèmes? Cette question permet de sonder l'opinion de l'enfant sur le soutien social dont il bénéficie. Il est important pour la santé psychosociale de l'enfant qu'il puisse compter sur quelqu'un à qui se confier.

HAZ_45 Est-ce que (tu ressens) (NOM ressent) de la fierté pour le travail accompli? Cette question permet d'évaluer un élément de l'estime de soi et sert à conclure l'entretien sur une note positive. Même s'ils sont exposés à des situations dangereuses, les enfants sont souvent fiers du travail qu'ils font.

HAZ_46 J'aimerais savoir ce que tu as ressenti en me parlant de ces choses. Peux-tu me dire si cette entrevue a été difficile, un peu difficile ou facile pour toi. C'est la dernière question à laquelle répondront les enfants. Elle vise à sonder l'opinion des enfants sur les questions posées en vue d'y apporter d'éventuelles modifications.

Tâches ménagères – Tous les enfants répondent aux questions relatives aux tâches ménagères.

HCH_01 à HCH_34 Cette série de questions permet de recueillir des informations sur les tâches ménagères dont s'occupent les enfants interrogés ou concernés. À chaque tâche ménagère correspondent trois questions:

- L'enfant accomplit-il la tâche ménagère?
 - Achats pour le ménage
 - Réparation d'équipement ménager pour le ménage
 - Cuisine
 - Nettoyage
 - Lavage de vêtements
 - Aide au soin d'enfants ou de personnes âgées/malades pour le ménage
 - Autres tâches ménagères
- Combien de jours est-ce que (tu as) (NOM a) consacré à cette activité la semaine dernière? Consignez le nombre de jours que l'enfant a effectivement consacré à cette tâche au cours des sept derniers jours.
- Combien d'heures par jour est-ce que (tu as) (NOM a) consacré à cette activité la semaine dernière? Consignez les réponses en heures et en demi-heures. Arrondissez à la demi-heure près, le cas échéant. Si l'enfant a besoin d'aide pour estimer le nombre d'heures consacrées à l'activité, invitez-le à indiquer, un jour à la fois pendant la semaine de référence, le nombre d'heures consacrées à l'activité.

Plusieurs tâches ménagères nécessitent des questions supplémentaires concernant des activités spécifiques que l'enfant a pu accomplir. Ces questions servent d'indicateurs des dangers auxquels les enfants sont exposés pendant l'exécution de ces activités.

HCH_04 La semaine dernière, est-ce que (tu as) (NOM a) porté de lourdes charges en faisant des achats? Les enfants peuvent avoir à rapporter à la maison de lourds paniers ou sacs contenant les produits achetés au marché. Ou les enfants peuvent avoir à porter de lourdes charges sur leur tête. La distance parcourue avec la lourde charge n'est pas prise en considération dans la question.

HCH_11 La semaine dernière, est-ce que (tu as) (NOM a) cuit des aliments sur le feu ou dans un four (à bois, au gaz)? Cette question s'adresse aux enfants qui cuisinent ou qui sont en contact direct avec un four, un feu ouvert ou autre source de chaleur en cuisine. L'enfant risque alors de se brûler.

HCH_12 La semaine dernière, est-ce que (tu as) (NOM a) coupé ou préparé des aliments avec des couteaux tranchants? Cette question s'adresse aux enfants qui utilisent des couteaux tranchants pour cuisiner.

HCH_16 La semaine dernière, est-ce que (tu as) (NOM a) fait des travaux de nettoyage avec des savons ou des produits chimiques/agents de blanchiment/liquides qui irritent ou brûlent la peau, les yeux ou le nez? Les produits de nettoyage ne sont pas tous dangereux pour les enfants. Cette question s'adresse aux enfants qui utilisent des produits de nettoyage toxiques. Si le produit n'irrite pas ni ne brûle la peau, les yeux ou le nez, la réponse est NON.

HCH_17 La semaine dernière, est-ce que (tu as) (NOM a) grimpé dans un endroit difficile d'accès, au risque d'être blessé(e) en cas de chute, ou est-ce que (tu as) (NOM a) nettoyé un tel endroit? Cette question s'adresse aux enfants qui grimpent dans des endroits difficiles d'accès lorsqu'ils font des travaux de nettoyage dans le logement du ménage.

HCH_18 Est-ce que (tu as) (NOM a) nettoyé des planchers à l'aide d'un balai, aspirateur, balai-brosse pendant de longues périodes? Cette question s'adresse aux enfants qui passent de longues heures à nettoyer des planchers à l'aide d'un balai, aspirateur ou balai-brosse.

HCH_22 La semaine dernière, est-ce que (tu as) (NOM a) lavé des vêtements à la main? Cette question s'adresse aux enfants qui lavent des vêtements à la main uniquement. Le ménage ne dispose pas d'une machine à laver que l'enfant pourrait utiliser. L'enfant peut laver des vêtements à la main dans le logement ou à proximité, ou porter des vêtements jusqu'à une source où il les lave à la main.

HCH_23 La semaine dernière, est-ce que (tu as) (NOM a) repassé des vêtements? Cette question s'adresse aux enfants qui utilisent un fer à repasser pour le repassage de vêtements.

HCH_24 La semaine dernière, est-ce que (tu as) (NOM a) porté de lourds paniers à linge? Les enfants peuvent avoir à porter de lourds paniers contenant du linge à laver. Ou ils peuvent avoir à porter de lourdes charges sur leur tête. La distance parcourue avec la lourde charge n'est pas prise en considération dans la question.

HCH_28 La semaine dernière, est-ce que (tu as) (NOM a) porté ou soulevé un adulte/une personne âgée ou un enfant lourd? Dans le cas des enfants qui aident ou veillent au soin d'un enfant ou d'une personne âgée/malade dans le ménage (HCH_25=01), cette question concerne la tâche spécifique qui consiste à porter une personne lourde (un adulte ou un enfant) dans le cadre des soins prodigués.

HCH_29 La semaine dernière, est-ce que (tu as) (NOM a) baigné, douché ou habillé un adulte? Dans le cas des enfants qui aident ou veillent au soin d'un enfant ou d'une personne âgée/malade dans le ménage (HCH_25=01), cette question concerne la tâche spécifique qui consiste à baigner, doucher ou habiller un adulte du ménage dans le cadre des soins prodigués.

HCH_30 La semaine dernière, est-ce que (tu as) (NOM a) pris soin d'une personne malade? Dans le cas des enfants qui aident ou veillent au soin d'un enfant ou d'une personne âgée/malade dans le ménage (HCH_25=01), cette question concerne la tâche spécifique qui consiste à prendre soin d'une personne du ménage qui est malade.

HCH_35 La semaine dernière, quand est-ce que (tu as) (NOM a) mené habituellement ces activités mentionnées précédemment? Cette question s'adresse aux enfants qui sont allés à l'école la semaine dernière (EDU_10=01). Cette question permet de déterminer si l'enfant s'occupe de tâches ménagères avant ou après l'école. Lisez les réponses possibles et cochez toutes celles qui s'appliquent. Il peut y avoir plus d'une réponse.

- En semaine après l'école
- En semaine avant l'école
- Les fins de semaine

HCH_36 La semaine dernière, quand est-ce que (tu as) (NOM a) mené ces activités mentionnées précédemment? Cette question s'adresse aux enfants qui ne sont pas allés à l'école la semaine dernière (EDU_10=02). Cette question permet de déterminer si l'enfant s'occupe de tâches ménagères à des périodes où il/elle devrait être à l'école. Lisez les réponses possibles et cochez toutes celles qui s'appliquent.

- En semaine
- Les fins de semaine

Module «Logement»

Ce module est administré à un adulte du ménage. La personne interrogée est de préférence le/la chef(fe) de ménage. En l'absence du/de la chef(fe) de ménage, demandez à vous entretenir avec un adulte qui connaît le logement et peut fournir des renseignements généraux concernant la superficie du logement, la présence de services publics, la source d'eau potable, les biens du ménage, la possession de bétail, le recours au crédit, les sources de revenu et les chocs subis par le ménage.

HOU_00 Consignez le numéro d'identité de la personne qui fournit les informations. Consignez le numéro d'identité de la personne qui fournit les informations pour le module.

HOU_01 à HOU_04 sont les observations de l'enquêteur. Inscrivez le code qui correspond aux principaux matériaux utilisés pour la construction du logement.

- HOU_01 Quel est le principal matériau de construction utilisé pour les murs extérieurs?
- HOU_02 Quel est le principal matériau du toit?
- HOU_03 Quel est le principal matériau couvrant le sol du logement?
- HOU_04 Dans quel type de logement vit le ménage?

HOU_05 Quel est le régime de propriété du logement? Demandez à la personne interrogée quel est le statut d'occupation du logement. Lisez toutes les réponses possibles et laissez la personne interrogée en choisir une.

HOU_06 Combien de pièces compte le logement? Demandez combien de pièces compte le logement, c'est-à-dire le nombre total de pièces occupées par le ménage. Sont incluses toutes les pièces à l'exception des cuisines, salles de bain, couloirs et balcons. Une pièce est définie comme étant un espace dans une unité d'habitation entouré de murs allant du plancher au plafond et couvert d'une toiture, d'une hauteur d'au moins deux mètres, d'une surface suffisamment grande pour contenir un lit pour adulte, c'est-à-dire au moins quatre mètres carrés. Le nombre total de pièces comprend donc les chambres à coucher, les salles à manger, les salons, des pièces à usage de bureau, les greniers habitables, les chambres de bonnes, les pièces utilisées à des fins professionnelles ou commerciales, les autres espaces utilisés ou destinés à des usages d'habitation, dans la mesure où ils répondent aux critères concernant les murs et la surface de plancher. Les couloirs, cuisines, vérandas, vestibules, salles de bain et toilettes ne doivent pas être comptés comme des pièces, même s'ils répondent aux critères¹.

HOU_07 Quelle est la superficie du logement en mètres carrés? Demandez à la personne interrogée d'estimer la superficie du logement en mètres carrés. Si la personne interrogée est incapable de donner une estimation, demandez-lui s'il vous serait possible de visiter le logement après l'entretien pour en estimer la superficie.

HOU_08 Un espace est-il réservé à la cuisine dans ce logement? Demandez à la personne interrogée si un espace est réservé à la cuisine dans le logement, c'est-à-dire un espace utilisé pour la préparation des repas. Il n'est pas nécessaire que cet espace soit utilisé uniquement pour la cuisine.

HOU_09 L'espace de préparation des repas est-il situé à l'intérieur du logement? L'espace de préparation des repas peut être situé à l'intérieur du logement ou à l'extérieur.

HOU_10 L'espace de préparation des repas est-il utilisé exclusivement par les membres du ménage ou des personnes d'autres logements l'utilisent-elles également? Si le ménage vit dans un logement avec d'autres ménages, il est possible que l'espace de préparation des repas soit utilisé par tous les ménages du logement. Par exemple, si l'espace de préparation des repas se trouve dans une cour intérieure accessible à plusieurs ménages, chaque ménage peut avoir son propre espace réservé à la cuisine, ou tous les ménages peuvent cuisiner dans un espace commun.

HOU_11 Y a-t-il des toilettes dans ce logement? Cette question permet de déterminer si le ménage a accès à des toilettes. La question HOU_14 concerne le type de toilettes.

HOU_12 Ces toilettes sont-elles situées à l'intérieur du logement? Les toilettes peuvent se trouver à l'intérieur du logement ou à l'extérieur – comme des latrines situées à proximité, mais pas dans l'enceinte du logement.

HOU_13 Ces toilettes sont-elles utilisées exclusivement par les membres du ménage ou des personnes d'autres logements les utilisent-elles également? Cette question permet de déterminer si les toilettes utilisées par le ménage

¹ Principes et recommandations concernant les recensements de la population et des logements, Première révision, Nations Unies, New York, 1998, paragr. 2.375.

sont réservées à son usage exclusif ou partagées avec d'autres ménages. Si le ménage vit dans un logement avec d'autres ménages, il est possible que les toilettes soient utilisées par tous les ménages du logement.

HOU_14 Quel type de toilettes les membres de votre ménage utilisent-ils habituellement? L'enquêteur demandera quel type de toilettes est utilisé habituellement, qu'il y ait ou non des toilettes dans le logement. Dans le cas des logements sans toilettes, les personnes qui y habitent doivent nécessairement aller aux toilettes – peut-être dans la nature à proximité (brousse, champs).

- Toilettes à chasse d'eau – sont équipées d'une citerne ou d'un réservoir pour le stockage de l'eau utilisée pour la chasse, et d'un siphon (tuyau en forme de U placé sous le siège ou la cuvette) qui empêche les remontées d'odeurs et le passage des mouches. Les toilettes à chasse d'eau manuelle sont dotées d'un siphon mais, contrairement aux toilettes à chasse d'eau mécanique, l'eau est versée manuellement par l'utilisateur (il n'y a pas de réservoir d'eau pour la chasse).
- Toilettes à chasse d'eau mécanique/chasse d'eau manuelle raccordée au système de canalisation d'égout, qui est un réseau de conduites d'égout, également appelé réseau d'assainissement, qui sert à la collecte des déjections humaines (matières fécales et urine) et des eaux usées, et à leur évacuation de l'environnement domestique. Les égouts sont des réseaux de conduites servant à la collecte, au pompage, au traitement et à l'évacuation des déjections humaines et des eaux usées.
- Toilettes à chasse d'eau/chasse d'eau manuelle et fosse septique – les toilettes sont raccordées à une fosse septique, c'est-à-dire une cuve de décantation hermétique habituellement enterrée loin de la maison ou des toilettes. Une fois décomposés dans la fosse septique, les effluents s'écoulent habituellement dans le sol par une fosse de filtration. L'évacuation peut également se faire dans un système d'égouts.
- Chasse d'eau/chasse d'eau manuelle et fosse d'aisance – les déjections sont déversées dans une excavation ou une fosse de filtration (protégée, couverte).
- Chasse d'eau/chasse d'eau manuelle et évacuation ailleurs – les déjections sont déposées dans l'environnement du logement ou aux alentours (et non dans une fosse, une fosse septique ou un égout). Les déjections peuvent être déversées dans la rue, la cour, le terrain, un égout à ciel ouvert, un fossé, une voie de drainage ou ailleurs.
- Chasse d'eau/chasse d'eau manuelle et évacuation dans la nature – à cocher lorsque la personne interrogée ne sait pas où va le contenu des toilettes. Cette réponse pourrait indiquer que les toilettes du ménage ont été améliorées sans que la personne interrogée sache qu'elles sont raccordées à un réseau d'égouts ou à une fosse septique.
- Latrines à fosse améliorée ventilée (VIP) – latrines à fosse sèche ventilée par un conduit qui monte au-dessus du toit des latrines. L'extrémité à l'air libre du conduit de ventilation est recouverte de gaze ou d'un grillage anti-mouches et l'intérieur de la superstructure est gardée dans l'obscurité.
- Latrines à fosse et dalle – latrines à fosse sèche creusée dans le sol pour la collecte des déjections, qui sont dotées d'une dalle sèche ou plateforme solidement ancrée de tous les côtés, facile à nettoyer, et surélevée au-dessus du trou pour éviter que l'eau de surface n'y pénètre. La plateforme est dotée d'une lunette pour s'asseoir ou d'une ouverture au-dessus de laquelle s'accroupir.
- Latrines à fosse sans dalle – latrines à fosse simple pour la collecte des déjections, non dotée d'une dalle ou plateforme pour s'accroupir ni d'une lunette pour s'asseoir. La fosse est creusée à ciel ouvert, à même le sol.
- Toilettes à compostage – toilettes sèches dans lesquelles on ajoute aux déjections un matériau riche en carbone (épluchures de légumes, paille, herbe, sciure, cendre) pour produire un compost inoffensif. Les toilettes à compostage peuvent être «à séparation d'urine».
- Seau – un seau ou un autre récipient est utilisé pour la collecte de matières fécales (et parfois aussi de l'urine et du matériel de nettoyage anal), qui sont périodiquement enlevées pour traitement, élimination ou utilisation comme fertilisant.
- Toilettes suspendues/latrines suspendues – toilettes érigées au-dessus de la mer, d'un cours d'eau ou d'une étendue d'eau où se déversent directement les déjections.
- Dans la nature ((brousse, champs) – la défécation se fait dans la brousse, un champs, un fossé; les matières fécales déposées à même le sol sont recouvertes d'une couche de terre (méthode du chat), ou enveloppées et jetées aux ordures, ou dans des eaux de surface (canal de drainage, plage, cours d'eau, mer).

HOU_15 Un espace est-il réservé à la toilette dans ce logement? L'espace réservé à la toilette dans le logement est celui où les membres du ménage se lavent. Il n'est pas nécessaire que cet espace serve uniquement à cet usage.

HOU_16 Cet espace réservé à la toilette est-il situé à l'intérieur du logement? L'espace réservé à la toilette peut se trouver à l'intérieur du logement ou à l'extérieur, comme dans la cour ou près d'une source d'eau courante s'il n'y en a pas dans le logement.

HOU_17 L'espace réservé à la toilette est-il réservé aux membres du ménage ou des personnes d'autres logements l'utilisent-elles également? Cette question permet de déterminer si l'espace réservé à la toilette est utilisé uniquement par le ménage, ou partagé avec d'autres ménages. Si le ménage vit dans un logement avec d'autres ménages, il est possible que l'espace réservé à la toilette soit utilisé par tous les ménages du logement.

HOU_18 Ce logement est-il raccordé à un réseau électrique? Pour que la réponse soit OUI, le ménage doit effectivement avoir un compteur individuel. Si plusieurs ménages se partagent le même compteur, c'est-à-dire quand le compteur est collectif et que les ménages se partagent le montant de la facture, on considère que chaque ménage est raccordé au réseau. En revanche, si un ménage utilise le compteur d'un ménage voisin qui est facturé pour l'électricité consommée, le ménage facturé est considéré comme étant raccordé au réseau, tandis que le ménage qui utilise le compteur du voisin n'est pas considéré comme étant raccordé au réseau.

HOU_19 Ce logement est-il raccordé à un réseau d'alimentation en eau courante? Le ménage doit effectivement être raccordé au réseau, c'est-à-dire avoir son propre compteur d'eau, pour être considéré comme tel. Si plusieurs ménages se partagent un compteur, c'est-à-dire quand le compteur est collectif et que les ménages se partagent le montant de la facture, on considère que chaque ménage est raccordé au réseau. En revanche, si un ménage utilise le compteur d'un ménage voisin qui est facturé pour l'eau consommée, le ménage facturé est considéré comme étant raccordé au réseau, tandis que le ménage qui utilise le compteur du voisin n'est pas considéré comme tel.

HOU_20 Ce logement est-il raccordé à un réseau d'assainissement/d'égouts? Pour être considéré comme étant raccordé au réseau d'assainissement, le ménage doit effectivement être raccordé à un système de canalisation d'égout. Un système de canalisation d'égout est un réseau de conduites d'égout, également appelé réseau d'assainissement, qui sert à la collecte des déjections humaines (matières fécales et urine) et des eaux usées, et à leur évacuation de l'environnement domestique.

HOU_21 Quelle est la principale source d'énergie utilisée pour la cuisine? La cuisine se fait soit dans un espace à l'intérieur du logement soit à l'extérieur du logement. Si le ménage a indiqué qu'il n'y avait pas d'espace réservé à la cuisine dans le logement, la réponse à cette question est «08, Aucune». Si le ménage n'est pas raccordé à un réseau d'électricité parce qu'il n'a pas son propre compteur, mais qu'il utilise de l'électricité fournie à un ménage voisin, il est possible que la principale source d'énergie utilisée soit l'électricité. Toutefois, si la personne interrogée a indiqué en HOU_18 qu'il n'y avait pas de raccordement au réseau d'électricité et qu'elle affirme que l'électricité est la principale source d'énergie pour la cuisine, vérifiez les informations fournies en HOU_18.

- Bois – bois de chauffage, ramassé ou acheté, ou autre bois à brûler.
- Charbon – charbon utilisé comme combustible.
- Kérosène – le kérosène est couramment utilisé comme combustible pour la cuisine et l'éclairage. Peut être utilisé pour faire fonctionner un générateur qui produit de l'énergie.
- Gaz – le gaz naturel fourni par le canal d'un réseau raccordé au logement, ou d'une bonbonne de gaz utilisée pour la cuisson.
- Électricité – l'énergie fournie par le réseau d'électricité.
- Solaire – utilisation de panneaux solaires pour alimenter le logement en énergie.
- Autre, veuillez préciser (si cette option est choisie, consignez l'autre source d'énergie utilisée).
- Aucune – les membres du ménage ne cuisinent pas dans le logement.

HOU_22 Quelle est la principale source d'énergie utilisée pour le chauffage et/ou pour la réfrigération? Cochez la case correspondant à la bonne réponse. Si le ménage n'est pas raccordé au réseau d'électricité parce qu'il n'a pas son propre compteur, mais qu'il utilise l'électricité fournie par un ménage voisin, il est possible que la principale source d'énergie soit l'électricité. En revanche, si la personne interrogée a indiqué en HOU_18 qu'il n'y avait pas de raccordement au réseau d'électricité et qu'elle affirme que l'électricité est la principale source d'énergie pour le chauffage et/ou la réfrigération, vérifiez les informations fournies en HOU_18.

- Bois – bois de chauffage, soit ramassé soit acheté, ou autre bois à brûler.
- Charbon – charbon utilisé comme combustible.

- Kérosène – le kérosène est couramment utilisé comme combustible pour la cuisine et l'éclairage. Peut être utilisé pour faire fonctionner un générateur qui produit de l'énergie.
- Gaz – le gaz naturel fourni par le canal d'un réseau raccordé au logement, ou d'une bonbonne de gaz utilisée pour le chauffage ou la réfrigération.
- Électricité – l'énergie fournie par le réseau d'électricité.
- Solaire – utilisation de panneaux solaires pour alimenter le logement en énergie.
- Autre, veuillez préciser (si cette option est choisie, consignez l'autre source d'énergie utilisée).
- Aucune - les membres du ménage ne chauffent ni ne réfrigèrent le logement.

HOU_23 Quelle est la principale source d'énergie utilisée pour l'éclairage? Si le ménage n'est pas raccordé au réseau d'électricité parce qu'il n'a pas son propre compteur, mais qu'utilise l'électricité fournie par un ménage voisin, il est possible que la principale source d'énergie soit l'électricité. En revanche, si la personne interrogée a indiqué en HOU_18 qu'il n'y avait pas de raccordement au réseau d'électricité et qu'elle affirme que l'électricité est la principale source d'énergie pour l'éclairage, vérifiez les informations fournies en HOU_18. Si le logement est raccordé au réseau d'électricité, il est toujours possible que le ménage n'utilise pas l'électricité comme principale source d'énergie pour l'éclairage.

- Bois – bois de chauffage, ramassé ou acheté, ou autre bois à brûler.
- Charbon – charbon utilisé comme combustible.
- Kérosène – le kérosène est couramment utilisé comme combustible pour la cuisine et l'éclairage. Peut être utilisé pour faire fonctionner un générateur qui produit de l'énergie.
- Gaz – le gaz naturel fourni par le canal d'un réseau raccordé au logement, ou d'une bonbonne de gaz utilisée pour le chauffage ou la réfrigération.
- Électricité – l'énergie fournie par le réseau d'électricité.
- Solaire – utilisation de panneaux solaires pour alimenter le logement en énergie.
- Bougies – utilisation de bougies pour l'éclairage.
- Lampes à piles – utilisation de lampes dotées de piles ou de lampes alimentées par batteries de voiture.
- Autre, veuillez préciser (si cette option est choisie, consignez l'autre source d'énergie utilisée).

HOU_24 Quelle est la principale source d'eau potable du ménage pendant la saison sèche? Demandez à la personne interrogée de vous indiquer quelle est la principale source d'eau potable du ménage pendant la saison sèche et cochez la case correspondant à la réponse donnée.

- Eau du robinet
- Raccordement au réseau de distribution d'eau potable à l'intérieur du logement, ou «branchement domestique», par la plomberie et un ou plusieurs robinets (dans la cuisine ou la salle de bain, par exemple).
- Raccordement au réseau de distribution d'eau potable dans la zone d'habitation, la cour ou la parcelle, ou «robinet partagé» – réseau de distribution d'eau raccordé à un robinet situé en dehors du logement, dans la zone d'habitation, la cour ou la parcelle.
- Robinet du voisin – la principale source d'eau potable du ménage est un robinet chez le voisin (branchement domestique ou robinet partagé).
- Borne-fontaine ou robinet public, ou «fontaine publique» est un point d'eau public où l'on vient puiser de l'eau.
- Puits ouvert – trou qui a été foncé (creusé de façon circulaire), alésé ou sondé/ foré dans le but d'atteindre les eaux souterraines et qui n'est pas couvert pour protéger l'eau de contaminants.
- Trou de forage ou puits tubulaire – trou profond qui a été foncé (creusé de façon circulaire), alésé ou sondé/ foré dans le but d'atteindre les eaux souterraines. Les trous de forage/puits tubulaires sont construits avec un tubage ou des tuyaux, ce qui empêche l'effondrement interne du trou (qui est de petit diamètre) et protège la source d'une infiltration par les eaux de ruissellement. L'eau est acheminée à l'aide d'une pompe, qui peut être enclenchée par l'homme, un animal, le vent, l'électricité, le diesel ou l'énergie solaire.
- Puits protégé – puits creusé protégé des eaux de ruissellement par un cuvelage ou revêtement élevé au-dessus du niveau du sol et par une plateforme qui dévie l'eau renversée loin du puits. Un puits creusé protégé est aussi couvert, de façon à ce que les déjections d'oiseaux et d'autres animaux ne tombent pas dedans. L'eau est acheminée à l'aide d'une pompe ou d'un dispositif de levage manuel.

- Camion-citerne – eau vendue ou distribuée par un fournisseur qui achemine de grandes quantités d'eau vers une communauté via un camion équipé d'une citerne.
- Eau embouteillée – eau vendue par des fournisseurs commerciaux dans de petites ou grandes bouteilles ou contenants rechargeables. Cela n'inclut pas l'eau provenant d'autres sources stockées dans des bouteilles en plastique.
- Collecte d'eau de pluie – eau de pluie collectée ou recueillie à partir des surfaces (toit ou sol / captage en surface) et stockée dans un récipient de type tank ou citerne jusqu'à son utilisation.

HOU_25 Quelle est la principale source d'eau potable pour le ménage pendant la saison des pluies? Demandez à la personne interrogée de vous indiquer quelle est la principale source d'eau potable du ménage pendant la saison des pluies et cochez la case correspondant à la réponse donnée. La source utilisée pendant la saison des pluies peut être différente de la source utilisée pendant la saison sèche.

- Eau du robinet
- Raccordement au réseau de distribution d'eau potable à l'intérieur du logement, ou «branchement domestique», par la plomberie et un ou plusieurs robinets (dans la cuisine ou la salle de bain, par exemple).
- Raccordement au réseau de distribution d'eau potable dans la zone d'habitation, la cour ou la parcelle, ou «robinet partagé» – réseau de distribution d'eau raccordé à un robinet situé en dehors du logement, dans la zone d'habitation, la cour ou la parcelle.
- Robinet du voisin – la principale source d'eau potable du ménage est un robinet chez le voisin (branchement domestique ou robinet partagé).
- Borne-fontaine ou robinet public, ou «fontaine publique» est un point d'eau public où l'on vient puiser de l'eau.
- Puits ouvert – trou qui a été foncé (creusé de façon circulaire), alésé ou sondé/ foré dans le but d'atteindre les eaux souterraines et qui n'est pas couvert pour protéger l'eau de contaminants
- Trou de forage ou puits tubulaire – trou profond qui a été foncé (creusé de façon circulaire), alésé ou sondé/ foré dans le but d'atteindre les eaux souterraines. Les trous de forage/puits tubulaires sont construits avec un tubage ou des tuyaux, ce qui empêche l'effondrement interne du trou (qui est de petit diamètre) et protège la source d'une infiltration par les eaux de ruissellement. L'eau est acheminée à l'aide d'une pompe, qui peut être enclenchée par l'homme, un animal, le vent, l'électricité, le diesel ou l'énergie solaire.
- Puits protégé – puits creusé protégé d'une infiltration par les eaux de ruissellement par un cuvelage ou revêtement élevé au-dessus du niveau du sol et par une plateforme qui dévie l'eau renversée loin du puits. Un puits creusé protégé est aussi couvert, de façon à ce que les déjections d'oiseaux et d'autres animaux ne tombent pas dedans. L'eau est acheminée à l'aide d'une pompe ou d'un dispositif de levage manuel.
- Camion-citerne – eau vendue ou distribuée par un fournisseur qui achemine de grandes quantités d'eau vers une communauté via un camion équipé d'une citerne.
- Eau embouteillée – eau vendue par des fournisseurs commerciaux dans de petites ou grandes bouteilles ou contenants rechargeables. Cela n'inclut pas l'eau provenant d'autres sources stockées dans des bouteilles en plastique.
- Collecte d'eau de pluie – eau de pluie collectée ou recueillie à partir des surfaces (toit ou sol / captage en surface) et stockée dans un récipient de type tank ou citerne jusqu'à son utilisation.

HOU_26 à OU_32 À quelle distance se trouve [LE SERVICE] le plus proche? Demandez la distance jusqu'au service le plus proche en kilomètres. Il n'est pas nécessaire que le ménage utilise le service en question. Cette question vise seulement à déterminer à quelle distance se trouve le service le plus proche du logement. Si la personne interrogée ne sait pas, inscrivez «997».

- École maternelle publique
- École maternelle privée
- École primaire publique
- École primaire privée
- École secondaire publique
- École secondaire privée
- Banque/institution de microfinance

HOU_33 à HOU_60 Ces questions permettent de recueillir des informations sur les biens du ménage appartenant à l'un ou l'autre des membres du ménage. Les biens en question doivent être en bon état de marche.

- Fer à repasser
- Cuisinière à gaz
- Poêle à mazout
- Machine à coudre
- Robot culinaire
- Gazinière
- Cuisinière améliorée
- Réfrigérateur/congélateur
- Ventilateur
- Climatiseur/climatiseur chaud-froid
- Radio/radiocassette
- Téléviseur
- Lecteur de cassette/CD/DVD
- Antenne parabolique/décodeur
- Voiture à usage privé (non à usage commercial)
- Mobylette
- Bicyclette
- Caméra vidéo ou appareil photo
- Instrument de musique
- Téléphone fixe
- Téléphone portable
- Ordinateur
- Générateur
- Brouette
- Machine à laver
- Bateau/canoë
- Tracteur
- Charrette à traction animale

HOU_61 Est-ce que l'un des membres du ménage possède une exploitation agricole ou travaille dans une exploitation agricole qui ne lui appartient pas? Cette question permet de recueillir des informations sur les ménages dans lesquels au moins un membre du ménage possède des terres agricoles ou cultive des terres empruntées, louées, etc. Si la réponse est OUI, cela signifie que le ménage: a) possède des terres agricoles; ou b) cultive au moins une parcelle qui n'appartient pas à un membre du ménage. Si la réponse est NON, cela signifie que le ménage ne possède pas de terres ni ne pratique l'agriculture. Si un enfant a indiqué dans le module «Formes de travail» qu'il travaille dans l'agriculture, la réponse à cette question doit être OUI.

HOU_62 Combien de champs ou de parcelles sont-ils exploités par des membres de votre ménage? Cette question concerne les terres possédées par l'un ou l'autre des membres du ménage et/ou travaillées par l'un ou l'autre des membres du ménage.

HOU_63 Quelle est la superficie totale de tous les champs et parcelles? Demandez à la personne interrogée d'estimer la superficie combinée de toutes les parcelles et consignez la réponse. La superficie peut être indiquée en unités locales. Ne demandez pas à la personne interrogée de convertir la superficie en unités standards. Par contre, si la personne interrogée donne la mesure en unités standards, consignez cette réponse.

HOU_ Est-ce que l'un des membres du ménage possède des terres non exploitées pour l'agriculture? Il peut s'agir de terres associées à un logement ou à une entreprise. Les terres non exploitées pour l'agriculture englobent le terrain où se situe le logement, et les terrains utilisés pour une entreprise non agricole (un magasin, une usine, un étal de marché, etc.).

HOU_65 Quelle est la superficie totale de toutes les terres non exploitées pour l'agriculture? Demandez à la personne interrogée d'estimer la superficie de toutes les terres non agricoles et consignez la réponse fournie. La superficie peut être indiquée en unités locales. Ne demandez pas à la personne interrogée de convertir la superficie en unités standards. Par contre, si la personne interrogée donne la mesure en unités standards, consignez cette réponse.

HOU_66 Quelles sont les principales sources de revenu du ménage? Posez la question à la personne interrogée pour chaque source de revenu. Laissez-la répondre OUI ou NON pour chaque catégorie de revenu. Une réponse OUI indique qu'au moins un membre du ménage tire un revenu de cette source. Un ménage peut avoir plus d'une source de revenu. On parle de «principale source» lorsque le revenu est tiré régulièrement de cette source. Il n'est pas nécessaire que le revenu soit quotidien ou hebdomadaire. Le ménage perçoit des revenus provenant de ces sources en particulier.

- Emploi
- Aides sociales
- Bourse d'études
- Loyer/propriété
- Transferts privés
- Entreprise du ménage
- Autre, veuillez préciser

HOU_67 Le ménage possède-t-il du bétail aujourd'hui, jour de l'enquête? L'enquêteur doit indiquer clairement qu'il s'agit seulement du bétail appartenant à l'un ou l'autre des membres du ménage. Si un membre du ménage élève du bétail qui appartient à quelqu'un d'autre, la réponse est NON.

HOU_68 à HOU_74 Combien [d'ANIMAUX] le ménage possède-t-il aujourd'hui, jour de l'enquête? Pour chaque espèce animale, demandez combien d'animaux possèdent conjointement tous les membres du ménage le jour de l'enquête. Ne pas inclure les animaux élevés par des membres du ménage qui appartiennent à une personne ne faisant pas partie du ménage.

- Chameaux
- Chevaux
- Vaches/buffles
- Moutons
- Chèvres
- Cochons
- Volailles

HOU_75 Est-ce qu'un membre de votre ménage a contracté ou obtenu un emprunt ou acheté des articles à crédit au cours des douze derniers mois? La période de référence pour cette question est de douze mois. La question s'adresse à tous les membres du ménage. Lors de la période de référence, un membre a pu contracter un emprunt il y a plus de douze mois qui n'a pas encore été remboursé. Ou sa demande de prêt a été accueillie au cours des douze derniers mois. La question concerne également l'achat d'articles à crédit, comme des intrants agricoles qui sont obtenus en échange d'une promesse de paiement au moment de la récolte.

HOU_76 Quel était le motif principal du plus gros emprunt ou achat à crédit qu'a obtenu un membre du ménage au cours des douze derniers mois? La question concerne le plus gros emprunt ou achat à crédit fait par un membre du ménage. L'emprunt ou l'achat à crédit le plus récent obtenu au cours des douze derniers mois n'est pas nécessairement le plus important qu'ait fait un membre du ménage.

HOU_77 Qui/quelle institution a accordé le prêt ou le crédit au ménage? Cette question concerne la source de l'emprunt ou du crédit le plus récent obtenu par un membre du ménage au cours des douze derniers mois.

- Gouvernement
- Banque/carte de crédit
- Groupe de microcrédit/finance
- Employeur/propriétaire foncier
- Fournisseur de marchandises, d'équipement ou de matières premières
- Ami/parent
- Bailleur de fonds
- Autre, veuillez préciser

HOU_78 L'emprunt ou le crédit a-t-il été remboursé intégralement? Il est possible que l'emprunt ou le crédit le plus récent obtenu au cours des douze derniers mois ait déjà été remboursé intégralement. Un prêt intégralement remboursé se traduit par l'extinction de l'obligation de paiement. Dans l'affirmative, inscrivez 1 pour «Oui» et passez à la question HOU_81.

HOU_79 Comment la dette a-t-elle été remboursée? Pour chacune des options proposées, demandez à la personne de répondre OUI ou NON. Il est possible qu'il y ait plusieurs réponses à cette question.

- Comptant
- Par la vente de certains biens
- Par le travail fourni directement au créancier par des adultes membres du ménage
- Par le travail fourni directement au créancier par des enfants membres du ménage
- En nature
- Autre, veuillez préciser

HOU_80 A-t-il fallu retirer des enfants de l'école pour pouvoir rembourser la dette? Cette question concerne l'emprunt ou l'achat à crédit le plus récent fait par un membre du ménage au cours des douze derniers mois qui a été remboursé intégralement. Les enfants ont été retirés de l'école pour pouvoir rembourser l'emprunt en utilisant les fonds destinés à leur scolarisation. Ou les enfants ont été retirés de l'école pour servir de main-d'œuvre directe au créancier. Il faut noter le nombre d'enfants qui ont été retirés – de un enfant à tous les enfants du ménage. Les enfants retirés de l'école ne sont pas nécessairement obligés de travailler. Si les enfants ont été retirés de l'école pour pouvoir rembourser un autre emprunt ou achat à crédit fait avant les douze derniers mois, ou que les enfants ont été retirés de l'école pour toute autre raison, la réponse est NON.

HOU_81 Des paiements ont-ils été faits pour le remboursement de la dette? Dans le cas des ménages qui n'ont pas remboursé intégralement l'emprunt ou l'achat à crédit le plus récent fait par un membre du ménage au cours des douze derniers mois, demandez si des paiements ont été faits pour rembourser la dette.

HOU_82 Comment les paiements ont-ils été faits pour le remboursement de la dette? Pour chacune des options suivantes, demandez à la personne de répondre OUI ou NON. Il est possible qu'il y ait plusieurs réponses à cette question.

- Comptant
- Par la vente de certains biens
- Par le travail fourni directement au créancier par des adultes membres du ménage
- Par le travail fourni directement au créancier par des enfants membres du ménage
- En nature
- Autre, veuillez préciser

HOU_83, HOU_85, HOU_87, HOU_89, HOU_91, HOU_93 Est-ce qu'un membre de votre ménage a bénéficié d'une [SOURCE DE REVENU] au cours des douze derniers mois? Posez la question pour chacune des sources de revenu figurant dans le tableau.

- Pensions de retraite – pensions civiles ou militaires, ou d'ancien combattant

- Pensions de veuf/veuve – pensions versées par le gouvernement d'un pays à une personne dont le/la conjoint(e) est décédé(e)
- Pensions d'invalidité – pensions versées par le gouvernement aux personnes qui ne peuvent travailler à cause d'une invalidité permanente ou temporaire
- Programmes d'emploi public – programmes d'investissement à long terme financés par les fonds publics et mis en œuvre par le gouvernement pour la création d'emplois, centrés sur l'expansion des activités productives à forte intensité de main-d'œuvre plutôt que sur l'augmentation des effectifs de la fonction publique. L'objectif principal visé est de fournir de l'emploi aux travailleurs qui ne peuvent subvenir à leurs besoins à cause du manque de possibilités d'emploi sur le marché du travail.
- Programmes de transferts en espèces – programmes mis en œuvre par le gouvernement, des organisations non gouvernementales, des organisations internationales, etc. Ces programmes permettent d'accorder des montants en espèces aux ménages qui répondent à des critères spécifiques. Ne concerne pas les fonds envoyés au ménage par des parents ou autres.
- Programmes de protection de l'enfance – programmes du gouvernement visant à accorder des prestations en espèces au profit d'enfants répondant à des critères spécifiques.

HOU_84a à HOU_84e, HOU_86a à HOU_86e, HOU_88a à HOU_88e, HOU_90a à HOU_90e, HOU_92a à HOU_92e, HOU_94a à HOU_94e Notez le numéro d'identité d'un maximum de cinq membres du ménage bénéficiant de la [SOURCE DE REVENU]. Pour chaque source de revenu, demandez quel membre du ménage reçoit des fonds de cette source.

HOU_95 à HOU_102 Notez les programmes par pays et les numéros d'identité des membres du ménage qui bénéficient de ces programmes.

HOU_103 Au cours des trois dernières années, l'un ou l'autre des problèmes suivants a-t-il eu des répercussions négatives sur le ménage? Posez la question pour chacun des problèmes énumérés et cochez la case correspondante en cas de problèmes expérimentés par le ménage.

- Sécheresse/pluies irrégulières
- Inondations
- Taux élevé de maladies des cultures
- Taux élevé de maladies des animaux
- Forte augmentation du prix des produits agricoles
- Prix élevés des intrants agricoles
- Prix élevés des produits alimentaires
- Perte de transferts réguliers en provenance d'autres ménages
- Perte importante de revenus non agricoles du ménage (ne résultant pas d'un accident ou d'une maladie)
- Faillite d'une entreprise non agricole du ménage
- Perte importante de revenus salariaux (ne résultant pas d'un accident ou d'une maladie)
- Perte du revenu salarial d'un membre du ménage
- Maladie ou accident grave d'un membre du ménage
- Décès d'un membre du ménage salarié
- Décès d'un autre membre du ménage
- Divorce, séparation
- Vol d'argent, de biens, de récolte
- Conflit/violence/insécurité
- Autre, veuillez préciser

HOU_104 Parmi toutes les épreuves qu'a subies le ménage, quelles ont été les trois plus graves? Veuillez me les indiquer dans l'ordre de la plus grave à la moins grave. Consignez les trois épreuves les plus graves: épreuve la plus grave (1), deuxième épreuve la plus grave (2), troisième épreuve la plus grave (3). Si le ménage a subi plus de trois épreuves, il doit déterminer quelles ont été les trois plus graves. Si le ménage a subi moins de trois épreuves, posez les questions restantes au sujet des problèmes signalés.

Demandez à la personne interrogée de décider par elle-même de l'ordre de gravité des épreuves subies par le ménage. L'enquêteur doit s'abstenir d'influer sur les réponses à cette question.

HOU_105a-HOU_105e Concernant l'épreuve la plus grave, l'enquêteur posera une série de cinq questions sur les conséquences de cette épreuve.

- Revenus – les revenus du ménage ont-ils augmenté, diminué ou sont-ils demeurés inchangés?
- Ressources – les ressources du ménage ont-elles augmenté, diminué ou sont-elles demeurées inchangées?
- Production d'aliments – la production d'aliments du ménage a-t-elle augmenté, diminué ou est-elle demeurée inchangée?
- Réserves alimentaires – les réserves alimentaires du ménage ont-elles augmenté, diminué ou sont-elles demeurées inchangées?
- Achats de produits alimentaires – les achats de produits alimentaires du ménage ont-ils augmenté, diminué ou sont-ils demeurés inchangés?

HOU_106a-HOU_106e Concernant la deuxième épreuve la plus grave, l'enquêteur posera une série de cinq questions sur les conséquences de cette épreuve.

- Revenus – les revenus du ménage ont-ils augmenté, diminué ou sont-ils demeurés inchangés?
- Ressources – les ressources du ménage ont-elles augmenté, diminué ou sont-elles demeurées inchangées?
- Production d'aliments – la production d'aliments du ménage a-t-elle augmenté, diminué ou est-elle demeurée inchangée?
- Réserves alimentaires – les réserves alimentaires du ménage ont-elles augmenté, diminué ou sont-elles demeurées inchangées ?
- Achats de produits alimentaires – les achats de produits alimentaires du ménage ont-ils augmenté, diminué ou sont-ils demeurés inchangés ?

HOU_107a-HOU_107e Concernant la troisième épreuve la plus grave, l'enquêteur posera une série de cinq questions sur les conséquences de cette épreuve.

- Revenus – les revenus du ménage ont-ils augmenté, diminué ou sont-ils demeurés inchangés ?
- Ressources – les ressources du ménage ont-elles augmenté, diminué ou sont-elles demeurées inchangées ?
- Production d'aliments – la production d'aliments du ménage a-t-elle augmenté, diminué ou est-elle demeurée inchangée ?
- Réserves alimentaires – les réserves alimentaires du ménage ont-elles augmenté, diminué ou sont-elles demeurées inchangées?
- Achats de produits alimentaires – les achats de produits alimentaires du ménage ont-ils augmenté, diminué ou sont-ils demeurés inchangés?

HOU_108 Quelles stratégies le ménage a-t-il adoptées après (l'épreuve la plus grave) pour faire face à la situation?

L'enquêteur doit demander au ménage s'il a adopté au moins une stratégie en réponse à cette épreuve, et cocher la case correspondant à chaque stratégie adoptée. L'enquête table sur un maximum de trois stratégies. Dans la pratique, l'enquêteur ne doit pas lire (ni communiquer) avant l'entretien la liste des stratégies possibles. Il faut laisser la personne interrogée expliquer dans un premier temps les stratégies adoptées par le ménage. Ensuite, l'enquêteur peut classer les réponses dans l'une ou l'autre des options préétablies. Toutefois, si la personne interrogée ne peut donner une réponse satisfaisante à cette question, l'enquêteur peut poser des questions – «Avez-vous tenté de...?» (proposant ainsi diverses stratégies possibles).

HOU_109 Quelles stratégies le ménage a-t-il adoptées après (la deuxième épreuve la plus grave) pour faire face à la situation?

L'enquêteur doit demander au ménage s'il a adopté au moins une stratégie en réponse à cette épreuve, et cocher la case correspondant à chaque stratégie adoptée. L'enquête table sur un maximum de trois stratégies. Dans la pratique, l'enquêteur ne doit pas lire (ni communiquer) avant l'entretien la liste des stratégies possibles. Il faut laisser la personne interrogée expliquer dans un premier temps les stratégies adoptées par le ménage. Ensuite, l'enquêteur peut classer les réponses dans l'une ou l'autre des options préétablies. Toutefois, si la personne interrogée ne peut donner une réponse satisfaisante à cette question, l'enquêteur peut poser des questions – «Avez-vous tenté de...?» (proposant ainsi diverses stratégies possibles).

HOU_110 Quelles stratégies le ménage a-t-il adoptées après (la troisième épreuve la plus grave) pour faire face à la situation? L'enquêteur doit demander au ménage s'il a adopté au moins une stratégie en réponse à cette épreuve, et cocher la case correspondant à chaque stratégie adoptée. L'enquête table sur un maximum de trois stratégies. Dans la pratique, l'enquêteur ne doit pas lire (ni communiquer) avant l'entretien la liste des stratégies possibles. Il faut laisser la personne interrogée expliquer dans un premier temps les stratégies adoptées par le ménage. Ensuite, l'enquêteur peut classer les réponses dans l'une ou l'autre des options préétablies. Toutefois, si la personne interrogée ne peut donner une réponse satisfaisante à cette question, l'enquêteur peut poser des questions – «Avez-vous tenté de...?» (proposant ainsi diverses stratégies possibles).

► Fin de l'entretien

Une fois le questionnaire rempli, l'enquêteur doit réviser les réponses fournies. On n'insistera jamais assez sur la nécessité de vérifier les réponses fournies à mesure que le questionnaire est rempli; mais il est encore plus important de réviser le tout à la fin de l'entretien.

Dans le cadre de la procédure de vérification, l'enquêteur doit s'assurer que toutes les sections du questionnaire sont remplies et qu'aucune question n'a été omise (contrôle d'intégralité). Il ou elle doit également s'assurer que chaque section du questionnaire a bien été remplie pour chaque personne concernée. Il se peut, par exemple, que certaines des informations requises pour compléter l'une des sections n'aient pu être fournies que par une personne en particulier qui était absente au moment de l'entretien. La personne interrogée à sa place peut suggérer à l'enquêteur de poursuivre l'entretien, en attendant l'arrivée de la personne absente d'ici la fin de l'entretien: il incombe à l'enquêteur de corriger ces omissions et d'obtenir les informations manquantes.

L'enquêteur doit examiner le questionnaire et vérifier si les informations qu'il contient forment un tout cohérent. Il existe un lien étroit entre l'âge et certaines sections du questionnaire, et entre certaines questions et l'âge de certaines personnes. Par exemple, un enfant peut s'avérer trop jeune pour avoir atteint un certain niveau scolaire. La personne interrogée a peut-être fait une erreur dans ses déclarations ou l'enquêteur s'est peut-être trompé en consignait les réponses de la personne interrogée. L'enquêteur doit vérifier à nouveau les réponses fournies pour déceler ce genre d'erreur. Il ou elle doit également veiller à éliminer les incohérences entre les âges déclarés pour certaines personnes (parents et enfants).

Une fois la révision terminée, remerciez le ménage pour sa coopération et dites-lui au revoir.

